



Jean Chrétien

Chrétien ne veut pas abuser de ses privilèges, mais entend profiter de son droit de parole...

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

L'élection du Parti québécois serait «un désastre», soutient le premier ministre Jean Chrétien, et il compte bien profiter de la prochaine campagne provinciale pour le rappeler.

«Je vais certainement trouver des occasions pour dire ce que sera un désastre pour les Québécois si les séparatistes sont élus», a-t-il répondu hier au député bloquiste de Laurier-Sainte-Marie, Gilles Duceppe.

Ce dernier ne voulait pas savoir si M. Chrétien allait faire campagne ou non au Québec, mais s'il s'engageait à ne pas utiliser les fonds fédéraux pour le faire.

Narquois, M. Chrétien a d'abord profité de l'occasion pour déridier ses troupes. «Est-ce que vous avez peur que je fasse campagne au Québec?», a-t-il demandé à M. Duceppe, provoquant un tonnerre de rires et d'applaudissements du côté gouvernemental.

M. Duceppe a aussitôt rétorqué qu'il souhaitait vivement que le premier ministre vienne faire campagne au Québec mais pas aux frais des contribuables canadiens. À sa sortie de la Chambre, il a expliqué qu'il voulait prévenir la répétition du scénario du référendum de 1980 où le gouvernement fédéral n'avait pas hésité à faire de la publicité.

Le député faisait ainsi écho aux propos tenus la veille par le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté. M. Côté a indiqué que les dépenses électorales du Bloc devraient être comptabilisées avec celles du Parti québécois alors que le gouvernement fédéral

était libre, en tant que gouvernement, de dépenser comme il l'entendait. M. Côté a toutefois précisé que cela ne respecterait pas l'esprit de la loi québécoise.

«Je n'ai pas l'intention d'abuser des privilèges que j'aurai comme premier ministre durant la campagne électorale. Je vais respecter l'opinion des gens là-bas», a indiqué M. Chrétien. Il a quand même répété que ses ministres et lui comptaient profiter de leur droit de parole au cours de cette élection.

«Mais je pense que M. (Daniel) Johnson n'est pas comme M. (Jacques) Parizeau. Il n'a pas besoin de l'aide du fédéral pour gagner ses élections», a poursuivi le premier ministre, provoquant d'autres éclats de rire.

Il a conclu en lançant un défi au Bloc québécois. Il a promis de rester dans la capitale si les députés bloquistes et leur personnel en faisaient autant.

Il a poursuivi en soutenant que les employés du Bloc ne devraient pas faire la «promotion de la séparation du Québec avec l'argent du fédéral».

Le chef bloquiste Lucien Bouchard a indiqué qu'il ne voulait pas décourager M. Chrétien à faire campagne au Québec, au contraire. «Ce qui m'aurait le plus satisfait, c'est qu'il dise qu'il vienne plus souvent au Québec durant la campagne électorale. Je le souhaite très présent. Je pense que ça ne nous nuirait pas», a-t-il poursuivi avec un regard amusé. Il a même dit qu'il aimerait que M. Chrétien passe les 45 jours au Québec.

M. Bouchard a par ailleurs précisé que son parti avait interdit aux députés et à leur personnel d'utiliser les fonds publics pour faire campagne.

Chrétien et Bouchard ne seraient que des «gérants d'estrade», lance Johnson

L'éventualité de l'intervention fédérale dans la campagne électorale l'embarrasse

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Visiblement embarrassé à l'idée que Jean Chrétien prenne part à la lutte électorale au Québec, Daniel Johnson a déclaré en Chambre que dans une telle perspective, le premier ministre du Canada et son adversaire Lucien Bouchard ne seraient que des gérants d'estrade.

Accusé de se comporter en masochiste par le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, qui juge que «depuis qu'il s'est déclaré Canadien d'abord et avant tout, le premier ministre du Québec se fait botter le derrière à tous les trois jours par Ottawa», Daniel Johnson refuse de dire s'il préfère que Jean Chrétien prenne part ou non à la campagne électorale.

«C'est le choix entre deux équipes, c'est le choix entre deux chefs, c'est le choix entre deux ensembles de députés et c'est le choix entre deux options fondamentales. Tous les autres participants sont, à la limite — et on les respecte beaucoup — (...) sur le terrain de la campagne électorale que nous aurons, des gérants d'estrade», a répondu M. Johnson au chef péquiste.

«Je me permets de résumer qu'il s'agira pour les Québécois, non pas de se demander quel politicien fédéral, de quel parti



Daniel Johnson

que ce soit, de quel poste officiel que ce soit, devra mener le Québec. Ce sera un choix entre les gens qui sont ici, entre les programmes de partis politiques que nous représentons», a-t-il enchaîné avant de qualifier l'option péquiste d'«illusion économique», par opposition à la sienne, l'union économique.

Aux journalistes qui lui signalaient que le chef péquiste souhaitait voir Jean Chrétien souvent au Québec durant la campagne électorale, Daniel Johnson a répondu: «Si M. Parizeau veut voir Jean Chrétien, qu'il prenne rendez-vous.»

Invité à préciser s'il considérait

toujours le chef libéral fédéral comme un allié, le premier ministre du Québec a répondu: «Le régime fédéral, l'union économique, l'union politique qui en découle, l'union monétaire qui en fait partie, ça, ce sont des données fondamentales qu'on poursuit. De là à souhaiter que qui que ce soit s'en mêle... je suis le premier ministre du Québec, je suis le chef du Parti libéral du Québec; la campagne est menée par le Parti libéral du Québec, pas par personne d'autre.»

Jacques Parizeau lui a demandé à plusieurs reprises, en Chambre, s'il avait l'intention d'inviter le premier ministre du Canada à se conformer à la loi électorale du Québec, même s'il n'y est pas soumis, de manière à ce que le gouvernement fédéral ne répande pas argent et publicité dans cette lutte. Daniel Johnson s'est contenté de répondre qu'il n'avait «aucune raison de croire que des gens ne se conformeront pas à ce qu'indique la loi électorale».

M. Johnson a ensuite accusé le chef de l'opposition de «cultiver l'art de la menace appréhendée».

Jacques Parizeau, lui, a assuré que les dépenses encourues par Lucien Bouchard et les autres membres du Bloc québécois qui batailleraient aux côtés du PQ dans la campagne seront comptabilisées dans les dépenses du Parti québécois.

Après avoir indiqué qu'il conservait espoir d'aboutir «un moment donné à des résultats mesurables» dans le domaine de la main-d'œuvre, dont il réclame l'exercice des compétences, le premier ministre du Québec a dû reconnaître que «le fédéral n'a pas bougé» depuis sa déclaration en Chambre à l'effet que les réclamations du Québec en cette matière n'étaient pas que «des caprices», comme les a qualifiés Jean Chrétien.

«Le fédéral n'a pas bougé davantage. Au contraire. Nos interventions, les appels que j'ai faits à nos collègues des autres provinces ont fait en sorte que le gouvernement fédéral n'a pas avancé dans son projet. On doit faire le point et ce que nous disions à ce moment-là, nous, c'est quels sont les objectifs qu'on poursuit: ce sont ceux de s'assurer que les chômeurs n'attendent pas que des sans-emplois aient des chances meilleures d'être formés, que la main-d'œuvre soit sous la maîtrise d'œuvre du Québec. C'est ça qu'on poursuit», indique M. Johnson.

Le premier ministre du Québec se dit satisfait du bilan économique de son gouvernement pour les quatre dernières années et, selon lui, le niveau d'occupation des emplois s'est hissé là où il était en octobre 1990, ce qu'il voit comme une remontée importante.

«On va vous envoyer au Rwanda», dit le député Yvon Lemire à propos de manifestants défavorisés

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Des membres de divers regroupements du Centre-sud de Montréal venus assister à la présentation de leur pétition pour que cessent les réductions budgétaires dans les programmes sociaux et qu'une politique de plein-emploi soit instaurée ont été expulsés de l'Assemblée nationale après avoir lancé quelques liasses de tracts sur la tête de députés libéraux.

Le président de la Chambre, Jean-Pierre Saintonge, a aussitôt imposé un bref ajournement des travaux, le temps de ramasser les papiers consistant en des reproductions de budgets d'assistés sociaux ou de chômeurs.

Une poignée de manifestants, demeurés silencieux durant toute l'opération, ont quitté sans mot dire et sans offrir de résistance les banquettes des invités du Parti québécois où on les avait laissés s'asseoir.

Pendant qu'ils s'en allaient, des remarques d'indignation émergeaient du parquet du Salon bleu, du genre: «Les invités du PQ!»,



Yvon Lemire

«Regarde-moi ça aller!», «Bandes de...»

Rien de bien méchant... jusqu'à ce que les journalistes, du haut de leurs banquettes, puissent entendre, dans le même coin, le député libéral de Saint-Maurice faire montre de sa connaissance des grands dossiers internationaux de l'heure: «On va vous envoyer au Rwanda, pis en Bulgarie, vous-autres!»

Bien sûr, heureusement, les pauvres gens qui n'avaient trouvé d'autre moyen d'attirer l'attention sur le cri de désespoir qu'ils lançaient, n'ont pas entendu ces propos à la portée seulement des voisins immédiats du député, autant le nommer, Yvon Lemire. Ils n'apparaîtront pas non plus au journal des débats puisqu'il y avait ajournement.

N'empêche que, même si toute forme de chahut est répréhensible à l'Assemblée nationale, comme sensibilité on repassera... Une «drôlerie» — du moins l'espère-t-on — plutôt grinçante!

Yvon Lemire s'est montré beaucoup plus soucieux de son sort, ainsi que de ses droits et privilèges à la suite de la visite tapageuse qu'il avait reçue à son bureau de comté de Shawinigan, le 26 novembre 1993, quand des manifestants associés au monde de la construction l'ont, selon la motion qu'il a lue à l'Assemblée nationale d'une voix tremblante, les jours suivants, «attaqué, rudoyé, gêné et menacé».

Cette motion, invitant l'Assemblée nationale à statuer sur la faute reprochée, est toujours au feuillet, attendant d'être débattue.

Le Hir candidat du PQ dans Iberville?

MARIO FONTAINE

Le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir, continue de n'émettre aucun commentaire quant à une possible incursion sur la scène politique. Mais le fait est que les nuages se sont dissipés au-dessus de sa tête dans le comté d'Iberville, où on lui prête l'intention de vouloir briguer l'investiture péquiste.

L'exécutif du comté, qui appuyait unanimement l'aspirant local, Michel Blondin, a en effet été remplacé fin mars par une équipe officiellement neutre, donc ouverte aussi bien à M. Le Hir qu'à M. Blondin ainsi qu'à un possible troisième candidat, M. Wilfrid Laroche.

«Le rôle d'un exécutif de comté, c'est de donner la chance aux membres qui ont payé leur carte pendant des années de désigner le candidat qu'ils veulent», d'expliquer hier le nouveau président de l'association du Parti québécois de cette circonscription de la Rive-Sud, Gilles Leduc.

M. Leduc avait lui-même porté les couleurs du PQ aux dernières élections québécoises, pour être battu par le libéral Yvon Lafrance. M. Lafrance a quitté le PLQ il y a quelques mois pour rejoindre l'Action démocratique de Jean Allaire, qu'il représente depuis à l'Assemblée nationale. Quant à M. Leduc, il n'a pas l'intention de briguer à nouveau les suffrages cette année pour des raisons personnelles. «L'exécutif a été changé dans Iberville? Ah bon...», commentait-il hier. Ses fonctions à la tête de l'AMQ lui interdisent toute implication partisane, surtout à la veille du discours du budget qu'il sera appelé à commenter. «Ce sera la journée des dupes», prédit-il à propos de ce budget, en rappelant celui de l'an dernier, présenté par Gérard D. Levesque.

L'association péquiste d'Iberville compte pas moins de 1700 membres. Un candidat de prestige comme Richard Le Hir pourrait drainer des votes en faveur du Parti québécois, mais le «syndrome Shefford» pourrait jouer lui aussi: une autre vedette du PQ, Roger Nicolet, a été battue cet hiver lors d'une partielle, en bonne partie parce qu'il avait été parachuté dans cette circonscription estrieenne.

La mairesse de Farnham, Lyse Lafrance-Charlebois, a été désignée candidate libérale dans Iberville avant-hier. Le PLQ l'avait emporté avec plus de 3000 voix de majorité en 1989, mais la défection d'Yvon Lafrance pourrait mêler les cartes et lui enlever une partie de ses votes.

Spectaculaire hausse des ventes de cigarettes



Diane Marleau

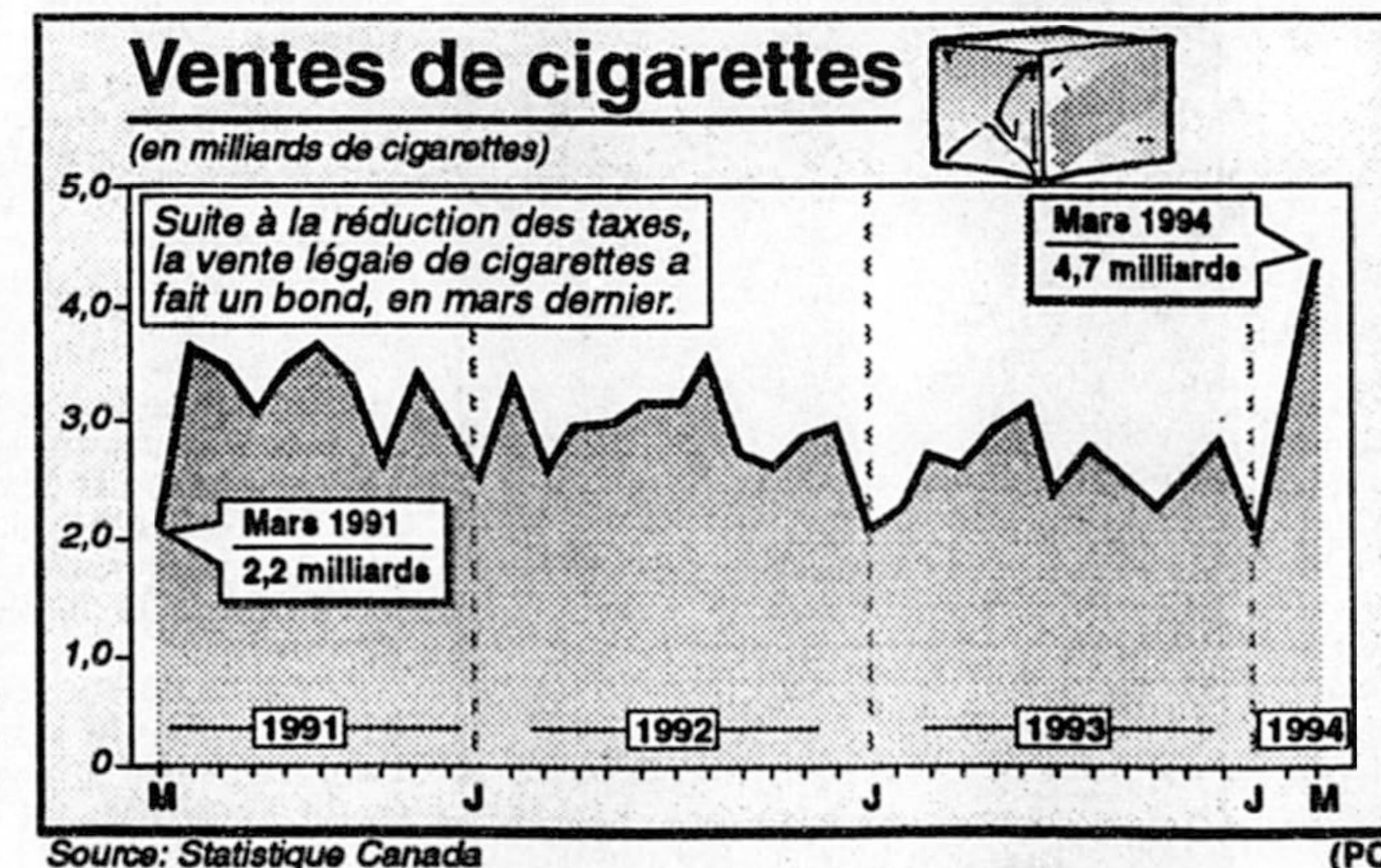
du bureau de La Presse
OTTAWA

La diminution des taxes sur le tabac s'est traduite par une augmentation spectaculaire de 62,5 p. cent des ventes de cigarettes au Canada en mars.

La part du lion de cette augmentation est reliée à l'effondrement du marché de contrebande de la cigarette. Pendant le premier mois complet suivant les baisses de taxe décrétées par le gouvernement fédéral, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, les exportations des manufacturiers canadiens ont chuté de 83 p. cent.

Ces chiffres laissent cependant également entendre que le tabagisme augmente depuis la réduction des taxes. À Ottawa, la ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau, a reconnu que la montée en flèche des ventes était préoccupante. «Un mois de statistiques ne constitue pas une tendance», a-t-elle cependant affirmé.

Au total, il s'est légalement vendu 4 milliards 346 millions de cigarettes au Canada en mars par rapport à 2 milliards 675 millions en mars de l'an dernier. Mais seulement 374 millions de cigarettes ont été exportées par comparaison à 2 milliards 208 millions.



Bouchard veut une commission d'enquête sur le dossier de l'aéroport Pearson

Un système politique plus transparent: les promesses de Chrétien ne sont toujours que des promesses

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après plus de 100 jours de session, les partis d'opposition aux Communes attendent toujours de voir la couleur des projets libéraux destinés à réaliser leur promesse de rendre plus transparent le système politique canadien.

Bloc québécois et Parti réformiste l'ont rappelé hier en s'opposant catégoriquement à un projet de loi destiné à régler dans les plus brefs délais le dossier nébuleux de la privatisation de l'aéroport international Pearson de Toronto.

Un contrat à ce sujet avait été annulé par le gouvernement Chrétien peu de temps après son arrivée au pouvoir parce qu'une enquête menée par l'ancien Trésorier ontarien Robert Nixon avait conclu que des lobbys avaient joué un rôle douteux dans son octroi à des compagnies intimement liées aux partis libéral et conservateur. Le projet de loi dont est mainte-

nant saisie la Chambre des communes donne 30 jours aux intervenants dans ce dossier pour s'entendre avec le ministre des Transports, à sa discrétion, en vue d'un dédommagement.

Mais hier, le Bloc québécois, le Parti réformiste et le député libéral torontois John Nunziata ont tous accusé le gouvernement fédéral de vouloir balayer sous le tapis l'affaire Pearson. «C'est de cautionner un tour de passe-passe politique éhonté. Voudrait-il que l'on donne au ministre un chèque en blanc pour dédommager les petits copains et autres profiteurs du système qu'il ne s'y prendrait pas autrement...», a accusé le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, en réclamant aux Communes la création d'une commission royale d'enquête sur le dossier Pearson.

Il s'agit du second projet de loi en autant de semaines qui amène l'opposition à accuser les libéraux de rendre le système plus opaque. Il y a dix jours, sous les pressions d'une partie de son caucus ontarien qui trouvait les changements prévus peu avantageux politiquement, le gouverne-

ment Chrétien a fait adopter un projet de loi destiné à suspendre le processus normal de redistribution de la carte électorale.

Entretiens, après plus de six mois au pouvoir, le gouvernement n'a accouché d'aucune mesure législative susceptible de concrétiser sa promesse de redonner un vernis d'intégrité au système politique canadien.

Les engagements à cet égard, qui précédaient tous les autres dans son Discours du trône du 17 janvier et qui faisaient l'objet d'un chapitre complet de son fameux Livre rouge, n'ont toujours pas eu la moindre suite législative. Par exemple:

- La nomination d'un conseiller chargé de l'éthique des ministres, fonctionnaires, députés et autres n'a toujours pas eu lieu. Les consultations promises à ce sujet avec l'opposition ne sont même pas amorcées.

- La rédaction d'un Code de déontologie à l'intention des ministres, sénateurs, députés, personnel politique et fonctionnaires est toujours en chantier.

- La production de nouvelles règles du jeu pour régir les activités des lobbys ne s'est pas matérialisée, pas plus que celle de nouvelles règles de conduite en ce qui a trait à l'octroi des lucratifs contrats de publicité du gouvernement fédéral. À la place, cette semaine, les contrats qui venaient à échéance ont été renouvelés d'office pour un an.

- Des changements au règlement parlementaire pour relever le rôle des députés ne se sont pas matérialisés. Le Parlement n'a pas non plus encore été saisi du projet de loi promis pour réformer le régime des pensions des députés et mettre fin au cumul de pension et de traitement.

En l'absence d'initiatives législatives, le gouvernement a tout de même pris une poignée de mesures administratives sur ce front. Il a réduit la taille du personnel politique rattaché aux ministres, a entrepris de vérifier l'utilité de ses multiples agences et conseils et annoncé qu'au moins une catégorie de nominations, celle des juges de citoyenneté, ne se ferait plus parmi les amis du pouvoir.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Ottawa a intérêt à respecter l'esprit de la loi électorale

Rien n'est parfait. Pas plus la loi électorale du Québec que le comportement de ceux qui sont prêts à tout pour faire valoir leur point de vue. D'où, dans l'intérêt même de la démocratie, le devoir pour chacun de respecter l'esprit de cette loi, plutôt que d'en scruter les failles pour faire tout à fait légalement ce qui demeure moralement répréhensible.



C'est le sens du message lancé, mardi, par Me Pierre F. Côté, directeur général des élections au Québec, à la toute veille du déclenchement de la prochaine campagne. Ce dernier a rappelé que rien n'interdit à Ottawa d'intervenir massivement dans le débat, en faisant une vigoureuse promotion du fédéralisme canadien. Une façon pas très subtile d'encourager les électeurs à voter pour les libéraux, plutôt que pour les péquistes.

On peut, de prime abord, déplorer cette interprétation de la loi, qui n'accorde pas une aussi grande marge de manoeuvre aux autres partis fédéraux. Plus particulièrement, en l'occurrence, au Bloc québécois, dont on sait déjà qu'il s'impliquera derrière le PQ. Mais ce n'est pas en prétendant que cette loi provinciale devrait contraindre le gouvernement du Canada ni, à l'inverse, en prônant plus de laxisme pour l'Opposition qu'on se rapprochera du but premier de cette législation: assurer le libre exercice de la démocratie en tentant d'en limiter les fac-

teurs de distorsion. Le Bloc n'a d'ailleurs pas attendu les appels à la prudence pour s'imposer librement le respect de certaines dispositions de la loi québécoise qui, d'un point de vue strictement juridique, ne s'appliquent pas à lui.

C'est le cas en matière de financement, où rien ne l'obligeait, comme parti fédéral, à limiter les contributions à sa caisse électorale, ni à refuser celles des compagnies et autres personnes morales. On attend encore le jour où le très vertueux NPD aura le courage de suivre cet exemple en s'en remettant uniquement à ses militants, au lieu de vivre aux crochets des grandes centrales syndicales. Quant aux libéraux et aux conservateurs, devant le peu d'empressement du NPD à s'engager dans cette voie, ils n'ont pas ressenti, jusqu'à maintenant, une envie irrépressible de se montrer plus catholiques que le pape.

L'exemple du Bloc montre bien qu'il n'est pas nécessaire qu'un comportement soit formellement interdit pour qu'on ait raison de ne pas l'adopter. Les résultats du dernier scrutin prouvent assez que ces restrictions volontaires n'ont pas nui à son efficacité.

À l'opposé, on a vu, à maintes reprises, les effets limités de certaines pratiques découlant d'une volonté délibérée d'exploiter les faiblesses de la loi, en en respectant rigoureusement la forme, plutôt que l'esprit ayant présidé à son adoption. Ça a été le cas avec les interventions intempestives des auteurs du «coup de la Brinks» ou les menaces de Charles Bronfman de

déménager les Expos pour dissuader les électeurs d'appuyer le Parti québécois. Avec les résultats que l'on sait.

On a même assisté, lors de la campagne référendaire de 1980, à une offensive publicitaire — remarquablement odieuse — d'Ottawa, qui n'a pas dupé grand monde. Dans l'analyse des causes de la défaite du Oui, il ne s'est, en effet, trouvé personne pour affirmer que la fameuse campagne de Santé Canada contre l'alcool au volant, avec le slogan «Non merci, ça se dit bien!» ait eu un effet comparable à la gaffe des Yvette ou aux interventions de Pierre Trudeau.

Les électeurs québécois ne sont pas naïfs. D'une part, ils trouveront normal que le premier ministre du Canada se mêle d'une campagne électorale, dont l'enjeu réel sera la séparation du Québec. Mais, d'autre part, ils jugeront sévèrement d'éventuelles manoeuvres grossières d'Ottawa pour tenter de leur faire peur. Les règles du jeu peuvent difficilement être plus précises qu'elles ne le sont actuellement.

Les Québécois savent qu'ils auront, seuls, le dernier mot. Et ils pourraient bien se braquer irrévocablement contre ceux qui, sous prétexte que ce n'est pas spécifiquement interdit par la loi, seraient tentés de les prendre pour des imbéciles. Pierre F. Côté a bien raison de lancer à Ottawa un appel à la modération; il y va autant de l'intérêt du Canada que du Québec.

Pierre GRAVEL

Sida et immigration

La pandémie du sida et les coûts des traitements que cette maladie nécessite incitent de plus en plus d'États à revoir leurs lois sur l'immigration. Au tour d'Ottawa de songer à imposer le test du dépistage du HIV aux futurs immigrants, même si c'est une décision difficile à prendre.



Et, du test imposé, à juger inadmissibles les personnes porteuses du virus, il n'y a qu'un pas. Déjà, la loi de l'immigration interdit l'accès au pays à toute personne qui comporte un danger pour la santé publique ou qui est susceptible de créer un fardeau financier excessif sur les services de santé. Il s'agirait d'ajouter le sida à la liste des interdits. Déjà, sans directive précise, 54 personnes porteuses du VIH ont été refusées, l'an dernier.

Un manque d'humanisme, diront certains? Absolument pas. Tout simplement une intention politique cohérente. Il s'agit d'immigrés potentiels qui, obligatoirement, devraient bénéficier de soins médicaux qui coûteraient très cher à l'État.

Le débat est plus délicat face aux réfugiés porteurs du virus. S'ils sont refoulés à nos frontières, ils seront obligés de retourner au cauchemar qu'ils tentaient de fuir. Par contre, s'ils sont accueillis au Canada, ils deviendront un lourd fardeau et contribueront à créer des précédents.

Il y aurait cependant une façon de contourner ce dilemme en apparence insoluble. Par essence même, un réfugié est une personne qui a dû quitter son pays parce que sa vie y est en danger pour des raisons politiques ou raciales et qui demande asile temporairement. Et si l'on s'en tenait à cette définition internationale de l'asile et si l'on dissociait l'accueil des réfugiés de notre politique d'immigration, nous éviterions bien des problèmes, tout en ouvrant nos portes sans hésitation.

Le débat soulevé par le député réformiste Art Hanger est d'une autre eau. Celui-ci voudrait que, pour la conférence internationale sur le sida, qui aura lieu à Vancouver, en 1996, Ottawa exige que ses participants étrangers subissent le test du VIH. M. Hanger, probablement en calquant sa pensée sur la pratique américaine, a surtout fait oeuvre d'homophobie, un aspect du Reform party que son leader, Preston Manning, a bien pris soin de mettre en sourdine, lors de sa visite au Québec.

Claudette TOUGAS



REPRISE

DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

«Oubli» de la presse francophone

Les 8 et 9 avril derniers, se tenait dans les gymnases de l'école secondaire Sophie-Barat, la deuxième édition de l'Expo-sciences CECM.

Secondés et encouragés par leurs professeurs, plus de deux cents jeunes des écoles primaires et secondaires ont investi temps et énergie à préparer leur projet. Parents et visiteurs ont été émerveillés par la qualité des 102 kiosques de l'exposition.

Des prix ont été remis aux élèves dont le projet scientifique a été particulièrement coté par les juges, lors d'une soirée Gala qui a suivi cette Expo et grâce à de nombreux donateurs: la CECM, l'École Polytechnique de Montréal, dont le directeur général, monsieur André Bazergui était le président d'honneur de l'Expo-sciences, la Société Hydro-Québec, la Compagnie Bell Canada, la Compagnie Hoechst Canada, la Société Alzheimer de Montréal et la Fondation Sophie-Barat.

En ces temps où la délinquance a trop souvent place dans les médias, il est regrettable que la presse francophone n'ait pas plus largement couvert un événement qui met en valeur la ténacité, le goût d'apprendre et l'esprit scientifique de jeunes montréalais du secteur public.

Jean-Paul ÉMARD
directeur
École secondaire Sophie-Barat

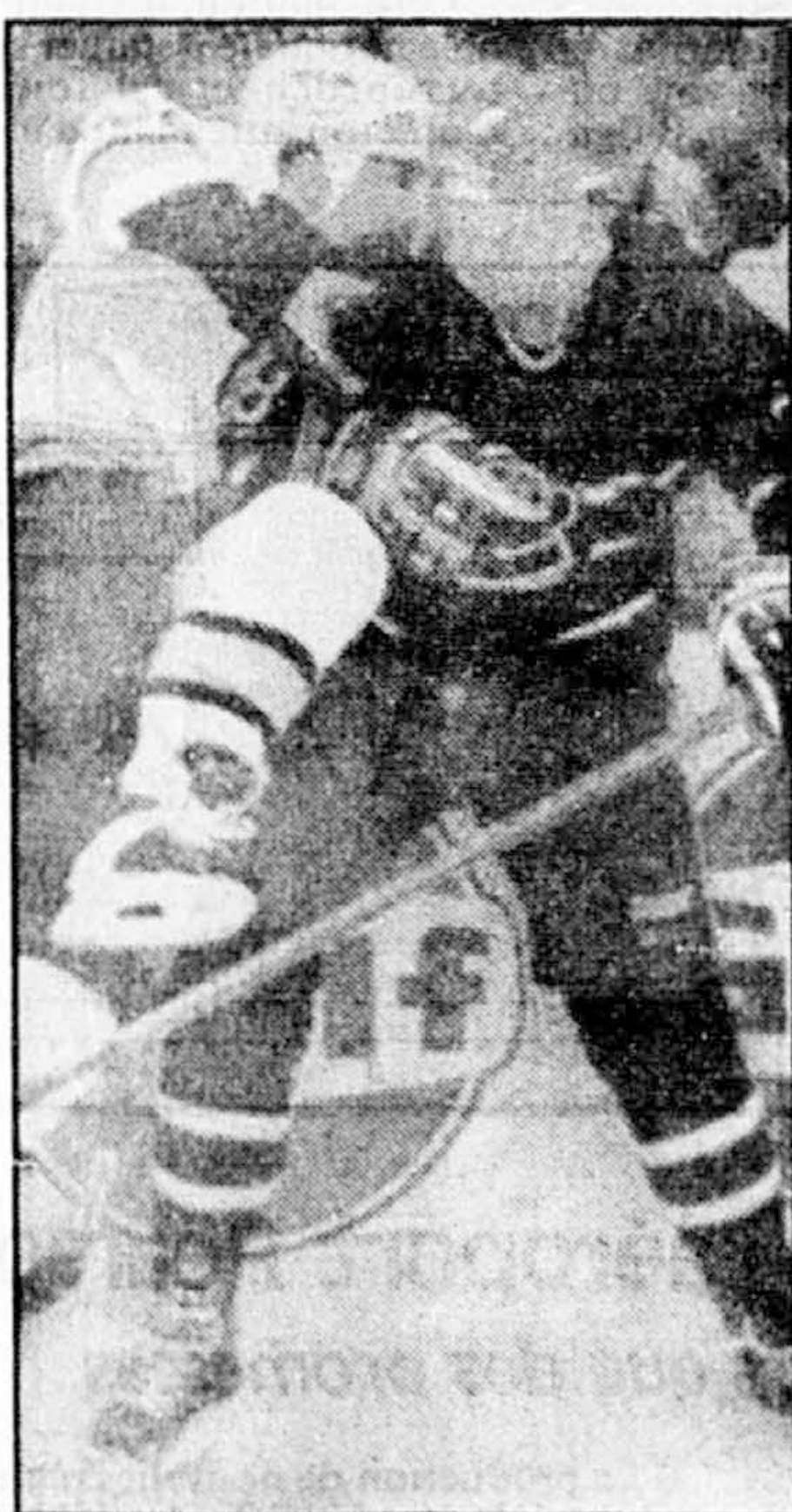
«Tyrannie» du hockey

Signore Manera,
président de la SRC

Le Canada a deux caractéristiques particulières qui le distinguent de tous les autres pays au monde. Première, les timbres-postes sont taxés et, deuxièmement, le sport supplante l'information, à la télévision nationale.

Comme vous le savez sûrement, les éliminatoires de la coupe Stanley chamboulent, à chaque printemps, l'horaire télé, repoussant à une heure indue le téléjournal de 22h.

La mission de la SRC n'est-elle pas



Hockey VS... téléjournal

d'offrir à tous les Canadiens l'information à laquelle ils ont droit? Pourquoi des individus stupides, jouant un jeu violent, ont-ils préséance dans la grille horaire? Les Canadiens en ont marre de subir la tyrannie des pseudos-sportifs et ils réclament de la Société d'état la rigueur qui doit être la sienne.

Pour ce qui est des timbres-postes, vous n'y pouvez rien. Mais, pour ce qui est du ridicule dont se couvre la SRC, voyez-y! Arrivederci.

François DUCAL
Chicoutimi

La «Course», c'est pour les jeunes

Depuis quelques années, je ne manque pas de regarder à la télé «La Course

destination monde», émission que je trouve fort intéressante pour tous les téléspectateurs et, surtout, pour ces jeunes, qui prennent ainsi de grands risques, tout en apprenant à connaître différentes façons de vivre sur notre planète.

Je trouve que cette initiative visant la génération des moins de 30 ans est une idée géniale, car nos jeunes sont généralement considérés comme la «génération oubliée».

Voilà qu'on a décidé, pour l'an prochain, d'ouvrir ce concours aux gens de tous les âges. Pourquoi enlever ainsi aux jeunes cette exclusivité si appréciée de tous? Pourquoi risquer une démotivation chez nos jeunes? Pourquoi ne pas continuer à aider les moins de 30 ans, qui sont surdiplômés et qui n'ont pas toujours la chance de se trouver du travail?

Les gens de ma génération et les «baby-boomers» ont pris leur place, depuis longtemps. Au moins, durant la période de la «course», on donnait exclusivement à ces jeunes la chance de se sentir utiles tout en s'instruisant et en travaillant. On sait qu'elle n'est pas sans difficultés, cette «course», mais la satisfaction est si grande lorsqu'on voit nos jeunes revenir ainsi revalorisés.

Je souhaite donc qu'on revienne sur cette décision injustifiée.

Pauline A. CÔTÉ
Beaumont

Garderies: les parents doivent se débrouiller seuls

Depuis deux semaines, les garderies débraient à tour de rôle pour obtenir du gouvernement une augmentation de salaire pour leurs employés.

Je désire clamer haut et fort mon appui indéfectible au gouvernement dans ce dossier. Mme Trépanier l'a bien dit: «Le gouvernement n'est pas l'employeur des garderies.»

Avoir un enfant est une décision de couple. On se balance bien de savoir ce qu'en pense la société, et c'est compréhensible.

Là où ça ne l'est plus, c'est qu'ensuite on EXIGE de cette société qu'elle PAIE

pour faire garder cet enfant conçu dans ladite «liberté» et «autonomie».

Je crois au principe de l'utilisateur-payeur. Si vous avez les moyens de faire un enfant, vous devez pouvoir assurer sa garde; sinon, prenez les mesures qui s'imposent. Mais arrêtez de siphonner mes taxes.

Par l'intensité de leurs moyens de pression, les garderies essaient de se faire passer pour des entreprises parapubliques, alors qu'elles devraient être privées. Par leur grève, elles veulent semer la grogne chez les parents et, avec l'appui de ceux-ci, mettre de la pression sur nos élus.

Malgré l'approche des élections, j'espère que le gouvernement (et l'opposition péquiste, pour une fois) se tiendra debout, ne donnera pas de bonbon électoral, et encouragera le leadership des garderies dans des projets d'auto-financement. Les parents d'enfants en garderie sont les premiers concernés. Pourquoi pas un «gratteux» loto-garderie? Des semaines de garde gratuites à gagner? Allez, cher(he)s travailleur(se)s, un peu d'imagination!

Et gardons nos impôts et nos taxes pour des besoins vraiment publics.

Claude HOULNÉ-LAVALLÉE
Saint-Jérôme

Contre la fermeture des rues Radisson et des Groseilliers

En tant que citoyens de la rue Radisson, c'est avec beaucoup de franchise et de respect envers nos voisins que nous avons décidé de faire part à vos lecteurs de notre désaccord, concernant le projet dont on entend de plus en plus parler sérieusement, c'est-à-dire la fermeture prochaine des rues Radisson et des Groseilliers.

Personnellement, nous sommes très fiers de résider sur cette rue, malgré les petits désagréments d'une circulation plus dense, ce qui, croyons-nous, pourrait se corriger très facilement.

Nous pensons à l'année où nous avons fait l'achat de notre maison, soit en 1965, et nous nous souvenons très bien d'un champ en lieu et place du métro Radisson, d'un petit boisé aux limites de ville d'Anjou; résidentiel et pri-

vé, c'était bien le cas. Or, depuis 30 ans, plusieurs réalisations ont contribué à l'accroissement de notre qualité de vie. À ce chapitre, mentionnons, bien entendu, une plus grande facilité de déplacement, notamment grâce au transport en commun, par l'accès aux voies rapides et par le tunnel Lafontaine. Nous avons des voisins de tous côtés, et tout ce monde peut circuler facilement à sa guise.

Nous nous demandons donc que veulent ces citoyens, probablement bien intentionnés, en réclamant la fermeture des rues Radisson et des Groseilliers?

Contrôler les allées et venues de nos voisins, sous prétexte que, dans les années soixante, ces rues étaient résidentielles? Pourtant, l'achat d'une résidence ne signifie pas pour autant le contrôle des rues pour les années à venir.

Contrôler la vitesse de certains véhicules? Cela est effectivement une raison fort valable. Alors, pourquoi ne pas installer un arrêt, coin Radisson et Davis, et un autre, coin des Groseilliers et Davis. Jointe à cette mesure, une fréquente présence de la police de Montréal, aux heures de pointe, ralentirait sans nul doute les conducteurs les plus audacieux.

Nous sommes persuadés que cette intervention toute simple améliorerait la situation sans entraîner de coûts excessifs, ni des mois de réflexion pour sa réalisation. À une époque où on parle de rationalisation, d'efficacité et de créativité, au sein des divers paliers des structures administratives, pour contrer le gaspillage sous toutes ses formes, ne serait-il pas temps que nous souscrivions, nous aussi, à une politique «du bon sens»? Dommage qu'on consacre énergies et argent à des causes aussi futiles, particulièrement quand la solution est si élémentaire, alors qu'il y a tant à faire au chapitre des causes pressantes.

La sérénité pour nous est très importante, mais jamais aux dépens d'autrui. Le jour où nous ne trouverons plus cette joie de vivre dans notre quartier, nous irons la chercher tout simplement ailleurs sans déranger notre prochain.

Julie BONENFANT
et Jean BONENFANT
citoyens de la rue Radisson

Opinions

Intégration des immigrants: les besoins propres au milieu montréalais doivent être reconnus

JACQUES MONGEAU

L'auteur est président du Conseil scolaire de l'île de Montréal. Il présente ici les commentaires de l'organisme à la suite de la consultation qui a été menée sur les niveaux d'immigration pour les années 1995 à 1997.

Société urbaine, centre industriel, commercial et culturel, Montréal constitue, à cause de sa capacité médiatique et de l'importance de ses institutions, services et réseaux de communication, un pôle d'attraction considérable pour tout nouvel arrivé. Au cours de la décennie 80, le nombre d'immigrants admis au Québec a atteint presque 217 000. Près de 80 p. 100 de ces personnes se sont installées sur l'île de Montréal.

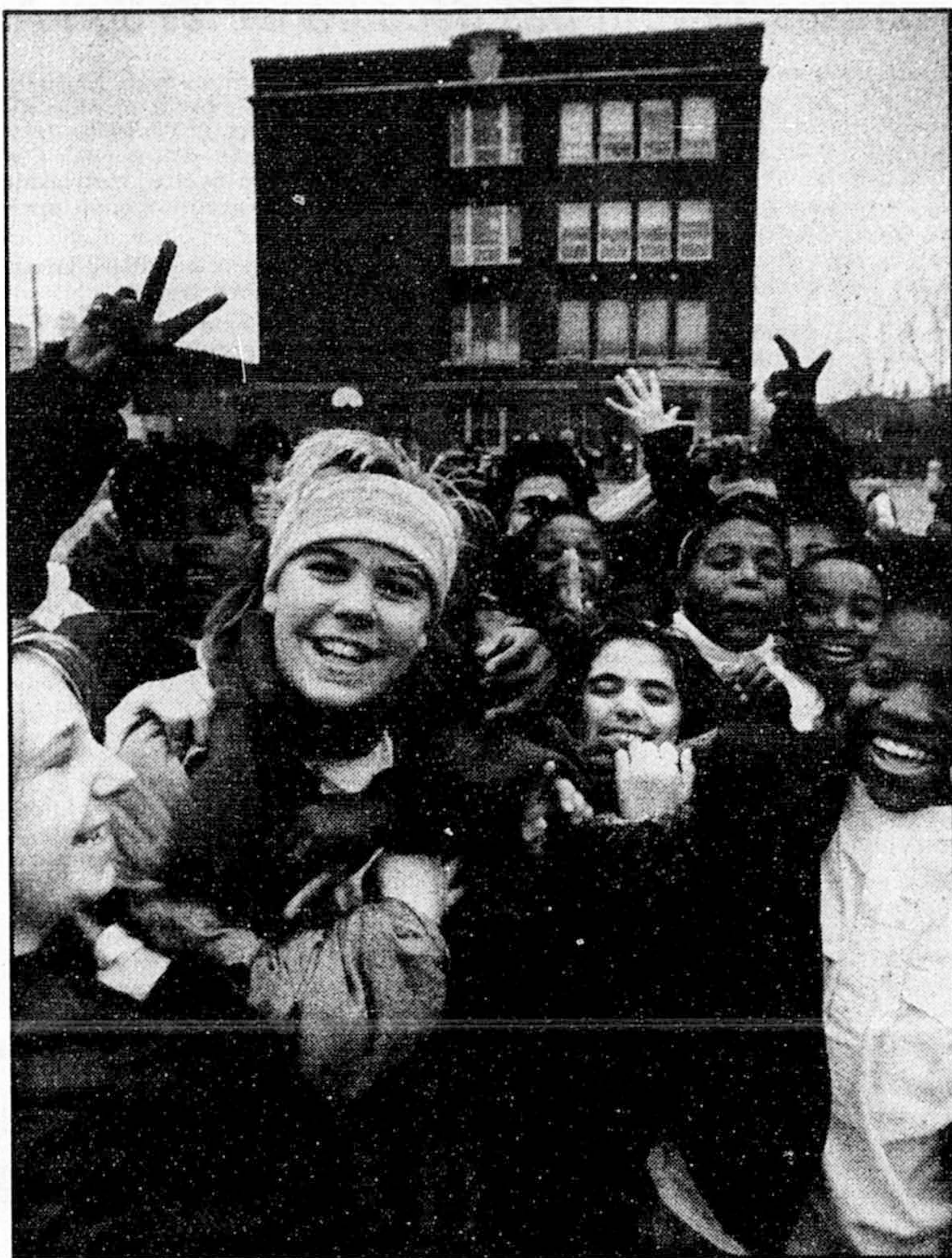
Alors que les apports des Québécois de souche récente sont de plus en plus reconnus, leur intégration à la communauté montréalaise devient de plus en plus problématique en raison du départ massif vers la banlieue hors-île des classes moyennes francophones. Le Groupe de travail sur Montréal et sa région, mis sur pied par le gouvernement du Québec, a pu affirmer qu'entre 1970 et 1985, le pourcentage de francophones de la région métropolitaine qui gagnaient plus de 25 000 \$ par année (dollars de 1985) et qui vivaient à l'extérieur de l'île de Montréal est passé de 26 p. 100 à 56 p. 100. D'autre part, la proportion des francophones qui habitent dans les municipalités hors de la Communauté urbaine de Montréal est passée de 22 p. 100 à 49 p. 100.

Cet exode a placé l'école montréalaise dans une position particulièrement difficile. Alors que de plus en plus de praticiens s'entendent pour dire que l'école en tant que lieu d'insertion sociale et lieu d'apprentissage de la culture du groupe d'accueil ne peut que déterminer en grande partie le degré d'appartenance ressentie par les jeunes vis-à-vis la société québécoise, nombre d'écoles françaises de l'île de Montréal ont perdu cette capacité d'attraction. On compte sur l'île de Montréal, en 1992-1993, 137 écoles françaises ayant plus de 25 p. 100 d'élèves allophones, selon leur langue maternelle déclarée, et 57 écoles françaises où les francophones se retrouvent minoritaires, puisque ces écoles comptent plus de 50 p. 100 d'élèves allophones.

Peut-on encore parler de capacité d'accueil et de disponibilité des services québécois, lorsque l'on sait que les écoles des commissions scolaires de l'île de Montréal accueillent, à elles seules, près des trois-quarts des enfants allophones du Québec? Ne devrait-on pas parler davantage de la capacité d'accueil de l'île de Montréal et de la disponibilité des services sur ce territoire, particulièrement dans le domaine scolaire?

L'objectif théorique d'obtenir pour le Québec 25 p. 100 de l'immigration totale canadienne se heurte à la réalité de la localisation des populations immigrantes. Cet objectif devrait permettre d'admettre 62 500 immigrants par année au Québec si le Canada poursuit son objectif d'accueillir chaque année un minimum de 250 000 nouveaux immigrants ou un nombre d'immigrants égal à 1 p. 100 de la population totale canadienne.

Si l'on se rappelle qu'en 1991, 51 400 immigrants ont été admis au Québec (soit le nombre le plus élevé de l'après-guerre, sauf en 1957 où il fut de plus de 55 000) et que, depuis 1980, la moyenne annuelle des admissions a été de 26 000 immigrants, il s'agit là d'un bond pour le moins ambitieux.



Pour faciliter l'intégration harmonieuse des Québécois de souche récente, il faudra considérer l'île de Montréal comme une zone prioritaire.

Examinons la situation telle qu'elle se présente actuellement dans l'ensemble du réseau scolaire public et privé français de l'île de Montréal (incluant, pour les protestants, le territoire de Harwood, situé hors de l'île de Montréal). On dénombrait, selon la langue maternelle déclarée, en 1992-1993 plus de 42 200 allophones, dans les écoles françaises de l'île, alors qu'il n'y en avait que 7 000, au moment de l'adoption de la Loi 101, en 1977-1978. En plus des allophones, 6 300 élèves de langue maternelle anglaise étaient inscrits, en 1992-1993, dans des écoles du secteur francophone.

Si on parvient à recevoir annuellement au Québec entre 50 000 et 65 000 nouveaux immigrants, dont environ le quart est d'âge scolaire, et si la tendance se maintient à l'effet que près de 75 p. 100 d'entre eux fréquenteront une école de l'île de Montréal, c'est en moyenne entre 9 000 et 12 000 nouveaux élèves, chaque année, qui viendront s'ajouter dans le système scolaire montréalais. (...)

À l'analyse de ces données, il apparaît donc tout à fait normal de s'interroger sérieusement sur la capacité d'accueil et sur la disponibilité des services en fonction de la spécificité montréalaise, plutôt qu'en fonction de l'ensemble du territoire québécois. Qu'on le veuille ou non, les tendances actuelles conduisent inéluctablement vers une île de Montréal majoritairement anglophone et allophone de souche et le reste du Québec majoritairement francophone de souche.

À moyen terme, c'est donc toujours vers la région de Montréal et très majoritairement dans l'île de Montréal que viendront les nouveaux immigrants et ce sera toujours la même population et les mêmes institutions qui auront la responsabilité de franciser et d'intégrer les nouveaux arrivants. Cette responsabilité, le milieu montréalais n'a jamais, jusqu'ici, refusé de l'assumer; cependant, face à la perspective qui vient d'être esquissée, il aura besoin de sérieux appuis financiers supplémentaires pour suffire à ces tâches.

Dans un tel contexte et sans vouloir minimiser l'importance d'une saine politique d'immigration pour le Québec, nous sommes persuadés qu'il ne s'agit pas là d'une solution miracle. L'immigration ne peut compenser à elle seule la fécondité actuellement trop faible des Québécois et particulièrement de celle des Montréalais, et une politique globale de la famille constitue non seulement la mesure la plus importante pour l'avenir et le rajeunissement de la population de l'île de Montréal, mais elle est aussi une mesure essentielle pour assurer le succès de la politique d'immigration.

Sur l'île de Montréal, il faut aussi que d'autres actions viennent se greffer à la mesure fondamentale que constitue une saine et fructueuse politique familiale. Il faut encourager les familles francophones à demeurer sur l'île de Montréal et en inciter de nouvelles à se joindre à elles. Cet encouragement à demeurer ou cette stimulation à venir s'établir sur l'île de Mont-

réal ne peuvent venir que des institutions montréalaises qui, appuyées financièrement par le gouvernement du Québec, doivent améliorer et rendre attrayantes les conditions de vie urbaine pour les jeunes familles.

Pour faciliter l'intégration harmonieuse des Québécois de souche récente et plus particulièrement des jeunes fréquentant les écoles des huit commissions scolaires de l'île de Montréal, tout en recherchant les objectifs de redressement démographique et de pérennité du fait français mis de l'avant dans «l'Enoncé de politique» de 1991, il faudra considérer l'île de Montréal comme une zone prioritaire où l'on devra mettre en place des services inédits et adaptés, particulièrement dans le champ scolaire. C'est à Montréal que se jouera l'avenir linguistique et culturel de la société québécoise.

Dès 1991, le Conseil scolaire avait indiqué à la ministre responsable du Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, que les commissions scolaires de l'île de Montréal souhaitaient un accroissement substantiel des ressources financières nécessaires pour permettre à l'école de jouer un rôle déterminant dans le processus d'adaptation de la population immigrante à la société d'accueil et vice-versa. (...)

La capacité d'accueil n'est pas infinie et outre les possibilités d'intégration harmonieuse, il faut nécessairement tenir compte du consensus social, de la conjoncture économique, de la politique d'emploi et de la disponibilité des services.

En période économiquement difficile, les choses ne se feront pas toutes seules. Des problématiques parfois complexes sont déjà apparentes, surtout dans la région de Montréal, dans certains milieux de travail, dans plusieurs écoles. Plusieurs manifestent des inquiétudes.

Nous pensons, quant à nous, que les difficultés sont là pour nous permettre d'exceller. En ce qui a trait à l'immigration, il faut d'abord et avant tout que les attentes réciproques entre société d'accueil et nouveaux arrivants soient clairement affirmées, correctement articulées et puis... que les moyens soient là.

Car, maintenant, c'est une question de moyens et pour commencer, de pouvoirs, et le Québec doit, à notre avis, récupérer l'ensemble des pouvoirs relatifs à la sélection et à l'accueil de toutes les populations immigrantes.

Ensuite, le Québec doit se doter des moyens financiers et des programmes adéquats pour accueillir et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Nous devrions pouvoir compter en partie, à ce chapitre, sur les sommes récupérées du fédéral, suite à l'accord McDougal-Gagnon-Tremblay. Ce qui permettra au Québec d'augmenter, entre autres, les ressources disponibles pour la francisation. Il faut impérativement en arriver à une meilleure adéquation entre les besoins et les services disponibles: il faut davantage de cours de français, offerts plus rapidement à une clientèle plus nombreuse. Cette observation vaut non seulement pour l'ensemble de la population adulte immigrante, mais également pour les jeunes immigrants d'âges scolaires.

Les questions liées au volume annuel d'immigration ont des conséquences directes sur les orientations du milieu scolaire montréalais. Si le Conseil scolaire obtenait que le milieu montréalais soit reconnu dans ses particularités, il aurait contribué à promouvoir les objectifs d'intégration et d'acceptation réciproques proposés par l'Enoncé de politique de 1991 en matière d'immigration et d'intégration.

Loi 120: grand et petits pouvoirs

JACQUES FOURNIER

L'auteur est employé d'un CLSC.

Où en est l'implantation de la gestion participative, dans le réseau de la santé et des services sociaux?

On sait que la loi 120 multiplie les mécanismes pour favoriser l'implication du personnel: conseils multidisciplinaires, conseils des infirmières, plans de développement des ressources humaines élaborés en consultation avec les syndicats, réunions du personnel sur les priorités des conseils d'administration, etc.

Il faut dire que le contexte des compressions budgétaires se prête très mal à la mise en œuvre des nouveaux mécanismes participatifs: les employés n'ont pas envie d'être consultés sur la nature de la sauce avec laquelle ils seront mangés!

Malgré ce contexte, les employés du réseau de la santé et des services sociaux ont tout intérêt à s'emparer des mécanismes prévus par la loi pour limiter les dégâts et tenter de tirer collectivement le mieux possible leur épingle du jeu. L'exercice demande une analyse subtile: le personnel doit donner son opinion non pas sur les cibles des compressions mais sur l'organisation du travail en général. Car les employés ont raison de faire valoir leur opposition aux plans de compressions touchant le réseau lui-même: c'est essentiellement ailleurs (coûts des médicaments, des effectifs médicaux, etc.) que les vraies économies devaient être recherchées.

Collaborer à des mécanismes de gestion participative n'implique pas d'abandonner tout esprit critique. Au contraire, ce fonctionnement peut aider les employés à acquérir une plus grande confiance en eux, individuellement et collectivement, et favoriser ainsi l'expression des idées sans entraves.

L'implication du syndicat est indispensable pour donner de la crédibilité et de la force au processus.

La participation du personnel, ce n'est pas quelque chose que la direction décide, dans son bureau, de mettre en œuvre, un bon matin. Il doit y avoir une convergence de deux facteurs: une offre et une demande. D'une part, la direction doit décider d'adopter un mode de gestion en ce sens. D'autre part, le personnel doit faire connaître son intérêt et faire pression au besoin, par ses instances syndicales et professionnelles, pour que ce mode de gestion soit implanté.

L'implantation de ce mode de gestion a des implications énormes pour le personnel. D'une certaine façon, la gestion participative implique de travailler plus fort mais de façon plus satisfaisante et valorisante. Pourquoi? Parce qu'il faut alors participer à des consultations, ajouter des réunions à son agenda, travailler davantage en équipe et rechercher des solutions plutôt que de tout remettre entre les mains du patron, comme dans le modèle «tayloriste» (cette remarque ne signifie cependant pas que le personnel est en mesure de trouver des solutions à tous les problèmes).

Il y a aussi un «prix à payer» pour la direction: consulter, retenir les solutions mises de l'avant par le personnel et donner du temps aux employés pour qu'ils participent, même si ce temps n'apparaît pas immédiatement rentable. À moyen terme, cet investissement améliore grandement la qualité des services aux usagers, ce qui est l'objectif ultime.

Les CLSC, pour prendre l'exemple de cette catégorie d'établissements, ont du chemin à faire sous ce rapport. D'après une recherche de M. Claude Larivière, professeur adjoint à l'École de service social de l'Université de Montréal, la moitié des CLSC (49,4%) sont gérés de façon plutôt innovatrice et l'autre moitié (50,6%) de façon plutôt traditionnelle. Son constat est basé sur une enquête effectuée auprès de 802 employés de CLSC.

Il a distingué quatre modèles de gestion: le néo-taylorisme, la style techno-bureaucratique, l'approche de l'excellence et l'approche de contingence. Il a observé que les CLSC, qui impliquent activement leur personnel dans des mécanismes de participation aux décisions, obtiennent des notes supérieures à 78% au plan de la satisfaction au travail des employés.

La gestion participative, tant dans l'entreprise privée que dans le secteur public et para-public, peut être considérée comme faisant partie des petits pas vers la démocratisation de la société. Si on donne aux gens le goût d'avoir du pouvoir dans leur milieu de travail, ça peut leur donner l'idée de prendre du pouvoir dans toutes les sphères de la société civile: au niveau québécois, municipal, scolaire, dans les syndicats et organismes dont ils sont membres, etc.

Dans une perspective de démocratisation réelle, il faudrait peut-être cesser de vouloir le Pouvoir avec un grand «P», et plutôt rechercher les petits pouvoirs (au pluriel) pour le plus grand nombre de personnes possible et dans les secteurs de vie les plus nombreux possibles.

À long terme, on pourrait appeler cela l'infiltration démocratique. Ce n'est pas une recette miracle mais plutôt une stratégie patiente pour combattre le fatalisme, l'impuissance et l'exclusion sociale.

Le «parler québécois»: langue ou dialecte?

ANDRÉ KERVILLA

Nouvel arrivant au Québec, l'auteur prend position, ici, dans le débat lancé dans cette page par Mme Huguette O'Neil, le 6 avril dernier, sur le parler «québécois» et sur la réponse que le journaliste Paul Roux lui a faite, le 9 avril.

Madame, Monsieur,

Vous avez enfoncé le clou, Madame O'Neil: «Si les maudits Français nous ont toujours fait chier, c'est que face à notre sentiment d'infériorité par rapport à la langue française, ils avaient beau jeu de nous écraser de grands mots dits dans un rythme et une musicalité qui nous sont complètement différents.»

C'est une vérité historique et je ne la contesterai donc pas, mais qu'en termes choisis ces choses-là sont dites... À votre actif, je prends bonne note que vous avez pris la précaution d'utiliser l'imparfait. Et les exemples sont nombreux où les Français prenaient les Québécois, avec un brin de condescendance, pour des demeurés. En 1756, à l'aube de la Conquête, Bougainville, aide de camp de Montcalm, écrivait ceci: «On dirait une nation différente, ennemie même...» Ajoutez à cela quelques substantifs bien sentis (menteurs, paresseux, buveurs), voilà le portrait des Québécois bien brossé. Il faut croire que, plus de deux siècles plus tard, les vieux démons étaient toujours bien

vivants. En 1975, Taillibert, l'architecte français du Stade olympique, pour justifier les retards du chantier, déclarait sans gêne: «Le génie est français, mais les bras sont québécois...»

Où veux-je en venir, me direz-vous? Eh bien, j'ai le sentiment que la langue sert de prétexte pour régler de vieux comptes. Et, à l'aube du troisième millénaire, il est urgent de remettre les pendules à l'heure. Il y a quelques semaines, dans ce même quotidien, ne pouvait-on pas lire: «L'Histoire se renouvelle: le Québec a toujours eu la cote chez les Français»; ceci, à propos des agriculteurs français qui étaient intéressés à s'installer ici. Amer constat, lorsque je découvre un environnement plutôt francophone, savamment entretenu par l'utilisation de cette expression archaïque de «maudit Français».

Remettre les pendules à l'heure signifie abandonner les clichés et dire haut et fort que les Québécois n'ont jamais été les victimes des sarcasmes des maudits Français, mais davantage d'une certaine élite parisienne (ou prétendue telle), qui avait pris l'habitude de péter plus haut que son cul! Vous ne m'en voudrez pas, Madame O'Neil, de faire comme vous, c'est-à-dire d'utiliser un langage un peu vert...

Il faut que les Québécois sachent ce qui se passait dans ma province natale (la Bretagne), il y a seulement soixante ans. Dans les écoles, on attachait un sabot de bois autour du cou des enfants qui étaient surpris à parler Breton. Ou encore, l'affichage de ces pan-

neaux dans les lieux publics: «Défense de parler Breton et de cracher par terre» (...)

Vous parlez, Madame O'Neil, de «sentiment d'infériorité». Je pencherais carrément pour le complexe. Un complexe est, par nature, inconscient. Et je me perds en conjectures, lorsque je cherche à comprendre la signification que vous attribuez à cet adjectif «maudit». Robert Charlebois n'a-t-il pas ainsi baptisé sa bière et sa tournée? Les deux étant de qualité, c'est peut-être comme cela que vous considérez les Français! Non?

Votre intervention du 9 avril, Monsieur Roux, joue dans un autre registre: La dramatisation. J'ose espérer qu'elle est délibérée de votre part. «Le 'Québécois' est un dialecte sans avenir.» Allez donc dire à un Breton ou à un Basque qu'il parle un dialecte: au mieux, il vous regardera de travers; au pire, je n'ose pas imaginer la réaction. Autant, il est fallacieux de parler, comme votre consœur, d'une langue québécoise, autant il est péjoratif de parler d'un dialecte québécois.

«Joual ennoblé par le nationalisme, ramassé de jurons conjugués à tous les temps.» Je ne contraindrai pas vos propos, puisqu'ils sont vrais. Mais les Québécois seront malades tant qu'ils continueront à supporter le joual comme le chancre d'une maladie honteuse. N'en déplaise à certains, le joual fait partie du patrimoine québécois. Il ne viendrait à l'idée de personne, en France, d'aller essayer de gommer le langage un peu fleuri que l'on parle du côté de

Marseille. Je ne souhaite pas, bien entendu, que toute la francophonie se mette à parler joual, mais on aurait tort d'oublier que c'est grâce au joual que le Québec est resté francophone. À cet égard, il mérite un minimum de considération et de respect.

Monsieur Roux, vous dramatisez lorsque vous affirmez que les francophones du monde entier ont de plus en plus de mal à saisir les propos des Québécois. J'ai un collègue de travail français qui vit au Canada depuis trente ans. Lui, il soutient le contraire et j'aurais volontiers tendance à le croire. Voici pourquoi: au fur et à mesure que le vocabulaire s'enrichit (la scolarité sert quand même à quelque chose, non?), moins on a tendance à conjuguer les jurons. Quant au mot «frette», la première fois que je l'ai entendu, j'ai tout simplement demandé ce que ça signifiait. Installé, depuis neuf mois, à Montréal (le temps d'une gestation), je ne recense à ce jour aucune impossibilité de communiquer avec un Québécois francophone, même si, je le concède, dans quelques cas rarissimes, ça demande quelque effort.

Alors, oui, Monsieur Roux, vous êtes vraiment un monstre si vous préférez l'anglicisation à la québécoisation. Croyez-vous qu'un citoyen de Stratford-upon-Avon (la ville natale de Shakespeare) ait plus de facilités à communiquer avec un cow-boy texan que je ne l'ai, moi personnellement, avec un Montréalais? Lorsque la dramatisation est poussée à outrance, la cause que l'on défend n'est plus crédible. (...)

Prêt à se battre, à 70 ans

d'après AFP

RANDFONTEIN, Afrique du Sud

Au premier jour du premier vote noir de l'histoire sud-africaine, Robert Van Tonder, petit bonhomme blanc de 70 ans au visage buriné, assis, pistolet à la ceinture, sous une galerie de portraits de généraux boers historiques, s'engage à lutter pour ce qu'il considère comme sa terre.

Dirigeant du parti Boerestaat, descendant de Danois qui avaient débarqué au sud de l'Afrique il y a quelque 300 ans, Robert Van Tonder, qui ne quitte pas ses armes, a une certaine sympathie pour les auteurs des attentats qui ont causé la mort de 21 personnes dimanche et lundi.

Lui ne votera pas, contrairement à des millions de ses concitoyens.

« Nous sommes coincés maintenant. Nous ne pourrions pas récupérer notre État par le vote. Il nous faudra combattre ».

Allié d'Eugène Terre-Blanche, le dirigeant du front de résistance afrikaner (AWB, organisation para-militaire d'extrême droite) qui prêche régulièrement un bain de sang dans le pays, Robert Van Tonder parle calmement ce mardi.

Entouré par une pelouse asséchée et des fleurs roses, au centre de sa ferme d'un millier d'hectares des environs de Johannesburg, face à la pépinière « Au jardin d'Eden », Van Tonder « comprend » les poseurs de bombes.

« Je regrette ce qui se passe, mais je peux le comprendre, nous sommes à 24 heures de la prise du pouvoir par les communistes », affirme-t-il.

Auteur de livres de poésie et de philosophie politique, Van Tonder voit les Boers, descendants des colons européens du XVII^e siècle, comme un peuple qui revendique sa terre au même titre que les Israéliens, les Ukrainiens, les Basques, les Kurdes ou les Irlandais.

« Je ne suis plus Danois, je suis Boer », dit-il, rappelant que sa famille provient de la ville de Tonder au Danemark.

Il aime bien évoquer l'histoire « quand les Britanniques tuaient nos femmes et nos enfants dans des camps de concentration », mais n'aime pas trop évoquer le futur de l'Afrique du Sud.

Il prévoit la guerre, entre tribus noires, entre Noirs et Blancs et cite à titre d'exemple le reste du continent africain.

Il pense que les Blancs gagneront. « Nous sommes très bien armés ».

Comme pour illustrer les divergences au sein de la communauté boer, l'avis de son fils, qui tient un bar à un kilomètre de la ferme paternelle est quelque peu différent.

Au « Bush Club », le « club de la brousse », le comptoir comme les tabourets, à l'ombre d'un toit de chaume, sont faits de troncs de bois massifs.

Dirk, 28 ans, vêtu tantôt d'une tenue kaki comme les gens d'extrême droite, tantôt d'un costume cravate affirme qu'il va contredire son père en votant pour « un Noir » : Mangosuthu Buthelezi, dirigeant zoulou.

Il le fera parce que selon lui « un gouvernement noir est inévitable », parce qu'il a peur des influences communistes au sein du Congrès national africain de Nelson Mandela et aussi parce que « les Boers et les Zoulous sont de vraies nations ».

Il réfute les guerres qui ont opposé Boers et Zoulous : les Français et les Allemands qui ont eu les mêmes problèmes ne vivent-ils pas maintenant en toute amitié ?

Dirk et ses amis, des jeunes, estiment qu'ils ont un avenir dans une Afrique du Sud sans guerre et dans laquelle ils pourront « continuer à vivre ».

Leur inquiétude reste, cependant, parce qu'à cause de l'apartheid passé, « les Noirs sont en colère contre nous ». Ils pensent que les récents attentats ont aggravé la situation.

Le seul client qui arborait hier dans le club de la brousse la tenue kaki traditionnelle de l'extrême droite se trouve être un Autrichien, Rudolf Rieder, arrivé en Afrique du Sud en 1981.

Il ne cache pas qu'il a un fusil à pompe et un revolver 357 magnum dans sa voiture. Il a même des cartouches dans les poches de son pantalon de treillis. Son compagnon de bar, un représentant en ordinateurs, chemise blanche et cravate, a l'air quelque peu embarrassé...

« Nous avons attendu ce jour trop longtemps »

Les bombes promises ne vont pas décourager les Sud-Africains noirs

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
JOHANNESBURG

Thomas Dungwa est presque aussi vieux que Nelson Mandela. À 73 ans, il a connu les pires injustices de l'apartheid, dont l'expulsion brutale des Noirs de Sophiatown, un quartier de Johannesburg, dans les années 1950. Il aurait fallu plus que quelques bombes pour l'empêcher de voter pour la première fois de sa vie, hier.

« Comment aurais-je pu laisser passer un tel privilège ? » a déclaré le digne vieillard, coiffé d'un chapeau et vêtu de son habit du dimanche, au sortir d'un des bureaux de vote de Johannesburg.

« Je pourrais mourir demain. C'est peut-être ma dernière chance de contribuer à la société dont j'ai toujours rêvé. »

Le centre-ville de Johannesburg porte encore les marques de l'attentat à la bombe qui a fait neuf morts et 92 blessés dimanche. L'énorme cratère créé par l'engin explosif est toujours visible, de même que la destruction infligée aux immeubles du voisinage.

Mais si l'objectif des auteurs de cet acte de terreur était de perturber les premières élections multiraciales d'Afrique du Sud, leur stratégie semble avoir échoué. Hier, lors de la journée de vote réservée aux personnes âgées, aux handicapés et aux Sud-Africains vivant à l'étranger, les électeurs se sont présentés

en grand nombre aux bureaux de scrutin. Et s'il faut se fier au témoignage d'une douzaine de Noirs rencontrés à Johannesburg, il en sera de même aujourd'hui et demain.

« Nous savions que quelque chose du genre surviendrait », a déclaré Cynthia Siblelwa, une résidente du township noir de Tembisa, en faisant allusion aux attentats à la bombe des derniers jours, qui ont également fait dix morts en banlieue de Johannesburg, et deux morts à Pretoria, lundi.

« Il y a des gens qui sont contre les élections et qui veulent nous intimider. Mais nous avons attendu ce jour trop longtemps pour qu'ils réussissent à nous effrayer. »

Les Noirs, qui ont été les victimes principales des attentats à la bombe, ne sont pas à l'abri de la peur. Tula Ngola, une résidente de Soweto, ne se sentait pas très brave hier en se promenant dans le centre-ville de Johannesburg.

« On ne sait jamais où les bombes sont cachées, a-t-elle dit. Elles peuvent exploser n'importe où. »

Mais, comme tous ceux à qui nous avons parlé, rien ne pourra l'empêcher de voter aujourd'hui.

« Pour nous, les Noirs, ce vote signifie la liberté et l'égalité, a-t-elle dit. Quand je pense à tous ceux qui sont morts dans notre pays pour défendre ces idéaux, le moins que je puisse faire est d'aller voter. »

Son jeune compagnon, Andy Mushekwa, n'entrevoit pas de problèmes lors du scrutin. Les militants de l'extrême-droite, qui sont soupçonnés d'être mêlés à la série d'attentats à la bombe, mettraient leur vie en jeu s'ils s'aventuraient à Sove-to, dit-il.

« Ils ne survivraient pas deux minutes », ajoute-t-il sombrement.

La police sud-africaine a effectué des progrès rapides dans son enquête concernant l'attentat à la bombe de Johannesburg. Le portrait robot d'un suspect a été diffusé hier. La police aurait également obtenu de précieuses informations relatives aux attentats de Germiston et Pretoria.

La menace du terrorisme a été éclipsée hier par les nombreux ratés qui ont marqué la première journée du scrutin. Dans nombre de régions, les bureaux de vote ont ouvert avec plusieurs heures de retard. Dans d'autres endroits, les responsables de l'élection sont arrivés sans bulletins de vote, sans encre invisible ou sans boîtes de scrutin.

Les retards ont été particulièrement importants au centre du Transvaal et au KwaZulu/Natal, créant des queues interminables. Certains bureaux de vote dans ces régions sont restés ouverts jusqu'à 22h, soit trois heures plus tard que prévu.

La décision de 11^h du parti à dominance zouloue Inkatha de participer aux élections a également causé des ennuis à l'organisme sud-africain responsa-

ble du scrutin, la Commission électorale indépendante. Étant entré en lice il y a seulement une semaine, l'Inkatha n'apparaît pas sur le bulletin de vote. Les représentants de la Commission électorale doivent donc ajouter au bas de chaque bulletin un papier collant identifiant l'Inkatha. Dans certains bureaux de vote, les papiers collants étaient inexistant hier.

La Commission électorale indépendante a promis une meilleure performance pour les deux journées de vote général, aujourd'hui et demain.

Mais les ratés n'enlèvent rien au caractère historique du scrutin. Lors d'une conférence de presse à Johannesburg hier matin, le chef du Congrès national africain, Nelson Mandela, a témoigné de façon émouvante du sens de l'événement.

« Les mots ne sont pas suffisants pour traduire ce que je ressens », a déclaré Mandela, les traits tirés mais l'esprit toujours vif. « Je suis ravi que les années de lutte dans laquelle notre peuple a été engagé seront maintenant récompensées. C'est une grande promesse. Et je partage les sentiments, l'espoir et les rêves que suscite cette occasion chez plusieurs Sud-Africains. Et je ne pense pas seulement aux Noirs, aux Métis et aux Indiens, mais également aux Blancs de ce pays qui sont soulagés de voir que tous les Sud-Africains auront la chance de prendre part à cette élection démocratique. »

► REPÈRES □ Rwanda

Le flot des armes

JOONEED KHAN

■ Derrière toute guerre, civile ou brutale, sur fond de misère, de par le tiers monde, il y a les flots d'armes. Le drame du Rwanda n'échappe pas à la règle. Le bilan de 100 000 tués dans ce pays après le double assassinat des présidents rwandais et burundais le 6 avril, avancé hier par la Croix-Rouge internationale — comme celui de 100 000 tués depuis le putsch d'octobre 1993 au Burundi — est imputable à des filières militaires qui, presque toujours, mènent aux pays riches et puissants.

Ainsi, en janvier, l'organisation américaine Human Rights Watch (HRW) accusait la France d'armer et d'entraîner l'armée rwandaise sans « faire pression sur le gouvernement pour qu'il cesse les violations des droits de l'Homme ». Dans un rapport, il accusait la France d'avoir garanti, via le Crédit Lyonnais, la vente de six millions \$ d'armes par l'Égypte au Rwanda, écrivant que Paris avait « une responsabilité dans la mort des civils résultant des violations des droits de l'Homme ». Et il accusait l'Afrique du Sud d'avoir fourni pour six autres millions \$ d'armes au Rwanda.

Cette semaine, La Presse obtenait copie d'une longue analyse du rôle de l'Ouganda dans le drame rwandais, analyse faite par un groupe d'opposition au régime Museveni, la Coalition démocratique ougandaise (CDO), basé aux États-Unis. En plus de fournir des précisions sur les liens puissants entre le Front patriotique rwandais (FPR) et le régime ougandais, ce texte accuse les États-Unis, Israël et la Belgique d'armer et de former les combattants du FPR à dominante tutsi, dont l'invasion armée du 1^{er} octobre 1990, alors que le Rwanda s'ouvrait à la démocratie, déclencha le retour terrible des démons tribalistes là et au Burundi voisin.

Le rapport de HRW consacrait bien deux pages sur 38 au « flot d'armes du FPR » (excluant 24 pages d'annexes), et il pointait du doigt l'Ouganda, mais il en minimisait l'importance, parlant de Kalachnikov 20 de l'ex-Bloc de l'Est, d'uniformes, de vivres et de ravitaillement, et acceptant les démentis de Kampala, dont la responsabilité se limite à « un

niveau élevé de complicité institutionnelle » avec le FPR. Comme il minimise l'aide militaire US au Rwanda (2,3 millions \$ en 11 ans). Comme il minimise en juin 1993 les atrocités imputées au FPR par « divers groupes liés au gouvernement » et par l'ambassadeur du Rwanda aux États-Unis.

Interrogé hier, Stephen Goose, de HRW à Washington, a nié que le rapport marquait un parti-pris pour le FPR. Il a admis toutefois que cette perception était possible et il a reconnu que le FPR n'aurait pas pu tenir trois ans et demi face à l'armée rwandaise si son équipement n'était composé que d'« armes légères ». Goose a indiqué que le moratoire d'un an sur les livraisons d'armes aux deux camps réclamé dans le rapport était resté sans réponse, et il a dit que les flots d'armes au Rwanda avaient même augmenté et que de plus en plus de civils étaient maintenant armés. Quant au rôle de l'Ouganda dans le transit d'armes destinées au FPR, il a toutefois réitéré « des preuves spécifiques ».

Pour Remigius Kintu, du CDO, l'implication de l'Ouganda dans le conflit rwandais est imputable au voisinage physique et aux liens ethniques ainsi qu'au rôle des réfugiés tutsis dans la prise du pouvoir, en 1986 à Kampala, par l'Armée de résistance nationale (ARN) de Yoweri Museveni — 2000 hommes sur 14 000. Ainsi, c'est le général Fred Rwigyema, officier supérieur de l'ARN, qui mena la force d'invasion du FPR, composé à 50 p. cent de soldats de l'ARN. À sa mort, il fut remplacé par Paul Kagame, qui fut chef des Renseignements militaires de l'ARN, et formé aux États-Unis.

Mais, dit-il, Museveni en rajoute parce que la fin de la Guerre froide l'a obligé à remplacer ses anciennes amitiés à l'Est par un rapprochement avec les États-Unis. « Il joue dans la région désormais un rôle de plateforme permettant aux Anglo-Américains de refouler l'influence française », dit-il. Ses soldats sont entraînés sur des bases US et il y a parmi eux des combattants du FPR. Bush se méfiait du FPR mais Clinton le soutient et les gens du Pentagone et du secrétariat d'État conseillaient le FPR aux pourparlers d'Arusha. Tout ça pendant qu'en Ouganda même Museveni consolide sa dictature de parti unique, ce qui menace de plonger à nouveau le pays dans la guerre civile et de déstabiliser toute la région », soutient Kintu.



PHOTO ROBERT SKINNER, collaboration spéciale

Ils ont voté ANC... à Montréal

Frederick Kammies et son bébé Timothée, accompagnés d'une compatriote sud-africaine, Yvonne Massela, sortent du bureau de scrutin de la rue Beaubien, mis sur pied à Montréal par le gouvernement sud-africain pour ses ressortissants du Canada. Une centaine de Sud-Africains devaient se rendre hier à cet endroit pour remplir leur devoir de citoyen. Mme Massela et M. Kammies ont déclaré avoir voté pour l'ANC.

Les Serbes traînent les pieds à Gorazde

d'après AP et Reuter
SARAJEVO

L'OTAN a renouvelé hier sa menace de frappes aériennes à l'encontre des forces serbes sommées de retirer avant ce matin leurs armes lourdes de Gorazde, et que le secrétaire d'État américain Warren Christopher accuse de traîner les pieds, tandis que l'armée serbe affirmait avoir terminé son retrait de l'enclave musulmane.

« S'ils ne se retirent pas des 20 km, alors nous recourrons aux frappes aériennes contre eux sans aucune hésitation », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, lors d'une conférence de presse à Bridgetown, à la Barbade.

L'artillerie serbe doit être tota-

lement absente d'un rayon de 20 km autour de Gorazde à 2h01 du matin, heure locale.

À Bruxelles, un responsable de l'OTAN a également souligné la fermeté de l'ultimatum lancé vendredi soir. « Nous exécuterons des frappes aériennes si l'ultimatum n'est pas complètement respecté », si les Serbes n'ont pas retiré leur artillerie à plus de 20 km du centre de Gorazde, a-t-il dit. Les experts militaires de l'Alliance se sont réunis hier pour évaluer la situation en Bosnie.

« Il y a du mouvement mais c'est insuffisant », a commenté de son côté M. Christopher, à Londres. Cela n'empêchait pas les Serbes d'affirmer hier soir qu'ils avaient achevé leur retrait.

« Les unités de l'armée serbe

bosniaque se sont repliées à trois kilomètres du centre de Gorazde et l'artillerie lourde a été transférée à 20 km de la ville », a rapporté l'agence de presse serbe bosniaque SNRA, en citant un communiqué de l'état-major.

« L'armée serbe bosniaque a rempli entièrement avant l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN ses engagements vis-à-vis de l'accord de Belgrade signé par le président (des Serbes de Bosnie) Radovan Karadzic et l'émissaire de l'ONU, Yasushi Akashi », a déclaré l'état-major.

D'après un porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, « la situation s'améliore à Gorazde ». Les Serbes, a expliqué le commandant Eric Chaperon, ont retiré une « partie importante » de

leurs armes de la zone d'exclusion de 20 km. Mais l'officier a fait état de la présence de soldats serbes dans une zone de trois kilomètres autour du centre-ville, de « tirs d'armes sporadiques et d'activité de tireurs embusqués » serbes et bosniaques.



Le secrétaire d'État US Warren Christopher et son homologue russe Andrei Kozyrev réunis hier à Genève à propos de Gorazde.



Mettre deux voitures sur le même contrat, c'est plus payant que jamais.

Avec le nouvel **Avantage 2 sur 1** de Desjardins, vous économisez et bénéficiez d'une meilleure protection.

10% de rabais sur chaque véhicule !

En assurant sur un même contrat deux véhicules appartenant à l'un ou l'autre des conjoints, vous bénéficiez automatiquement d'un rabais de 10 %* sur chacun d'eux.

L'option Bonne route : 2 pour 1 !

En vous prévalant de l'option *Bonne route* sur un véhicule, vous l'obtenez sans frais sur l'autre. L'option *Bonne route*, cinq protections complémentaires à toute épreuve pour votre assurance auto, d'une valeur moyenne de 55 \$ par année.

L'Assistance juridique Desjardins sans frais !

L'Assistance juridique Desjardins, un service unique d'information téléphonique sans frais, vous permet de parler directement à un spécialiste (avocat ou notaire) autant de fois que vous le voulez. Par exemple, vous pouvez obtenir des renseignements de base d'ordre juridique concernant vos activités entourant la propriété ou l'usage de votre habitation ou de votre automobile.

Pour obtenir une soumission gratuite :

- Communiquez avec un agent directement à votre caisse
- Joignez-nous par téléphone au 1 800 567-2423.

Si Desjardins assure déjà vos deux voitures sur le même contrat, vous profiterez automatiquement de ces privilèges lors de votre prochain renouvellement. Cependant, si vous ne vous êtes pas encore prévalu de l'option *Bonne route*, communiquez avec votre agent.

* Dans le cas où le nombre de conducteurs excède celui des véhicules, ainsi que dans certains autres cas, Desjardins vous offre 5 % de rabais sur chacun des deux véhicules.



Assurances générales des caisses Desjardins

Des conditions d'admissibilité s'appliquent et certaines garanties sont assujetties à des limitations et à des exclusions. Seules les polices d'assurances peuvent servir à trancher les questions d'ordre juridique.



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.



T É T E S D ' A F F I C H E

Denis Lavoie

Le Bal annuel du Musée d'art contemporain, à 225 \$ par personne, promet d'attirer plusieurs personnalités. La ministre de la Culture **Liza Frulla** sera présente. C'est sous la présidence de **Bernard Lamarre** et des coprésidents **Michelle Beau regard**, **Marissa Nuss** et **Roy L. Hecenan**, qu'aura lieu cet événement culturel et mondain, auquel participeront les représentants de plusieurs grandes entreprises. Les invités auront droit à une avant-première de l'exposition de la collection Lavalin. Les médaillées olympiques **Sylvie Daigle** et **Isabelle Charest**, prendront part à cette soirée qui se veut également un sommet gastronomique. C'est pour demain, le 28 avril. Coût: 225 \$. Renseignements: 847-6272.



Florentine Deschambault Corbeil

C'est la semaine dernière, que **Florentine Deschambault Corbeil** (à l'âge de 16 ans sur la photo), fille cadette d'une famille de 14 enfants de Saint-André Avelin, célébrait son centième anniversaire de naissance. Hébergée à l'hôpital Jean-Talon depuis l'an dernier, alors qu'elle a subi deux opérations, la centenaire y a célébré son anniversaire de naissance. Mère de cinq enfants, tous vivants, elle a longtemps vécu en Abitibi, où elle fut cuisinière de chantier.

Des cadres d'entreprises membres du Conseil du bénévolat en entreprise de Montréal (composé de dix grandes entreprises appuyant le travail bénévole de leurs employés) sont devenus serveurs à la Cafétéria Multi-café où l'on offre des repas à très bas prix. C'était à l'occasion de la semaine de l'action bénévole et pour encourager d'autres entreprises à joindre leur rang. Ce restaurant distribue également des sacs de provisions, le Multi-café étant ravitaillé par Moisson Montréal.



Pierre Bibeau

Voilà la RIO devenue le point de mire de l'Est de Montréal. La Chambre de commerce de l'Est de Montréal vient en effet de remettre son trophée Orchidée à la Régie des installations olympiques. Le président de la Chambre, **Pierre Desrochers**, a profité d'une causerie donnée par le président et directeur général de la RIO, **Pierre Bibeau**, pour souligner l'implication et la participation de la Régie à la promotion et au développement économique et social de l'Est de Montréal.

Faisant suite à la semaine de l'action bénévole, on nous convie à la remise d'un premier prix Reconnaissance à une personne qui s'est dévouée bénévolement pour la communauté. Le docteur **Yves Lamontagne**, président de l'Association des médecins psychiatres du Québec, prononcera l'allocution de circonstance, sur: le bénévolat, altruisme et égoïsme. Le béné-

volat est en effet considéré comme un travail volontaire. C'est pour le mardi 17 mai, à compter de 11 h 30, au Centre Sheraton de Montréal, 1201, boulevard René-Lévesque Ouest, 37e étage. Coût: 60 \$. Renseignements: 989-9937.

La musicologue **Dujka Smoje** traitera de l'histoire de la musique d'orgue comme accompagnement liturgique, lors d'une conférence de l'Association des organistes liturgiques du Québec. C'est demain, à 19 h 30, salle paroissiale de la cathédrale de Montréal, 1110 rue Mansfield, qu'on pourra assister à l'exposé de l'organiste et professeure de musicologie à l'Université de Montréal. Coût: 7 \$, billets disponibles à la porte.



Wei Lin

Attribution du prix Mario-Plouffe, à **Wei Lin**, étudiante à la maîtrise en chimie de l'Université du Québec à Montréal. Créée en mémoire d'un étudiant décédé des suites d'un cancer, cette bourse s'adresse à un étudiant de la maîtrise qui effectue des recherches sur le cancer.

Concerts Haydn avec les pianistes américains **Naton Kuerti**, québécois **Henri Brassard** et libanais **Walid Aki**, les 5, 6 et 7 mai, à la Place des Arts, au profit de la Fondation d'aide de l'Union libano-canadienne. La Fondation veut aider une institution qui s'occupe des enfants handicapés. Les concerts auront lieu le midi et à 20 h, à la Cinquième salle de la Place des arts. Coût: 10 \$. Renseignements: 842-2112.



Christopher Viehbacher

Premier cours interdisciplinaire à se donner au Canada sur le VIH/sida. La compagnie pharmaceutique Burroughs Wellcome inc. vient d'annoncer, par l'entremise de son président, **Christopher Viehbacher**, qu'elle subventionnera un cours sur le sida donné à l'université Concordia, de Montréal et ayant pour titre: Cultural, social and Scientific Aspects of the Pandemic. Un cycle de conférences accompagnera ce cours, unique au Canada. Burroughs Wellcome commercialise des médicaments utilisés dans les cas de VIH et de sida, dont l'AZT.

Le député de Viau, **William Casuno**, ayant subi une transplantation à l'hôpital Royal Victoria, a décidé, avec ses amis, d'offrir un appareil de télé-métrie à ce centre hospitalier en guise de remerciement. Les Auxiliaires de l'hôpital, ont également contribué à ce don, leur présidente **Patricia O'Brien** ayant participé à la présentation de l'appareil qui sert à surveiller à distance le rythme cardiaque des patients. L'appareil a été reçu par le docteur **Jean E. Morin**, chef du service de cardiologie.

À l'occasion de la semaine nationale de la santé mentale (1er



Don de 213 000 \$ d'Hydro-Québec

Hydro-Québec vient d'octroyer 213 000 \$ pour une recherche sur l'épidémiologie moléculaire des cancers familiaux, recherche qui sera effectuée conjointement par deux équipes rattachées à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Dans l'ordre habituel: **Yves Gingras**, gérant du secteur sud de la région Saint-Laurent, Hydro-Québec; le docteur **Pavel Hamet**, directeur du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Montréal; **J. Raymond Girard**, directeur général de la Fondation Hôtel-Dieu de Montréal; **Yvon Poirier**, directeur général du Fonds de recherche en santé du Québec.



Alde à l'enfance

Le comédien **Daniel Pilon** se fait le porte-parole de la campagne de financement de la Fondation pour l'aide à l'enfance en difficulté du Centre de l'enseignement vivant, une école primaire privée. Le but poursuivi est d'aider les jeunes qui ont un problème d'apprentissage à réintégrer le secteur scolaire régulier. Renseignements: Fondation pour l'aide à l'enfance en difficulté, 4975, rue d'Amos, Montréal-Nord (Québec), H1G 2X2. Tél. 325-8500.

au 7 mai), la filiale de Montréal de l'Association canadienne pour la santé mentale organise un colloque. C'est sous le thème: «La prévention, ça commence dans ma cour», que des experts traiteront d'expériences communautaires de prévention auprès de différents groupes. Le tout aura lieu le 5 mai, de 9 h à 16 h, au Pavillon du 3200, rue Jean-Brillant. Coût: 55 \$. Renseignements: 521-4993.

Oeuvres d'art recherchées. Le département de microbiologie et immunologie de l'Université de Montréal, réputé pour son engagement dans la découverte de vaccins, le traitement du sida

et de la qualité de vie des grefés, est en quête d'oeuvres d'art. Ces livres, tableaux, sculptures etc. seront vendus lors d'un encan-bénéfice visant à créer des bourses d'excellence. **Soizic Simard**, préside cette campagne de financement. Renseignements: 343-6111, poste 3172.

Mérite du français au travail. C'est pour son travail de traduction de *Man Made Fiber and Textile Dictionary*, que le Centre des technologies textiles (Québec) inc. s'est vu décerner récemment le trophée du mérite français au travail, par l'Office de la langue française du Québec. Ce lexique-dictionnaire

sera lancé sous peu à l'occasion du séminaire international du textile canadien qui se tiendra à Montréal.

Le projet d'emballage-cadeau (réalisé durant la période de Noël) des marchands Canadien Tire a permis de recueillir 15 000 \$. Cet argent a été remis officiellement par **Andrée Lessard**, de la Fondation Canadien Tire, à Tel-jeunes, représenté par **Célyne Muloin** et sa porte-parole **Marina Orsini**.

La Jeune ligue de Montréal inc. remettait cette semaine, un chèque de 10 000 \$ à la maison

d'hébergement pour femmes Chez Doris. Composée de femmes bénévoles, la Jeune ligue a pour mission d'améliorer notre communauté et surtout la vie des femmes en difficulté. L'argent est le fruit d'un vernissage d'oeuvres de femmes artistes, qui s'est tenu en février au Centre de commerce mondial grâce au concours d'Opéra 18-35.

La campagne de financement des jeunes entreprises du Québec inc. sera présidée cette année par **Rémi Lacasse**, vice-président et directeur général pour le Québec de Xerox Canada. Le président du conseil d'administration des Jeunes entreprises, **Jean Poirier**, vice-président de Grande entreprise Bell Québec, rappelle que l'objectif de cette campagne de financement est de 275 000 \$.

Renseignements: Jeunes entreprises du Québec inc., 187, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec), H2X 1K8. Tél. 285-8944.



Rémi Lacasse

Sécurité des enfants. À compter d'aujourd'hui, et jusqu'au 1er mai, la plupart des centres commerciaux de la province participeront à la campagne nationale de sensibilisation à la sécurité des enfants. Différentes activités seront au programme dans les centres commerciaux. Elles sont spécialement destinées à aider les enfants à faire face aux dangers de l'eau, du feu, de la bicyclette, etc. On parlera aussi des «enfants, clé au cou». Des prix «Héros de la sécurité enfants avertis» seront attribués à des enfants de 3 à 18 ans dont le courage et l'intelligence ont permis d'éviter des situations qui auraient pu être tragiques. La chanteuse **Vicky** et l'animateur de radio **Marc Denis**, sont les porte-parole de cette semaine. Plusieurs organismes comme Parents-secours, l'Ambulance Saint-Jean, etc. participeront à cette activité.

L'homme d'affaires et pharmacien **Jean Coutu**, et le parolier **Luc Plamondon** se rencontreront le jeudi 16 juin à l'université Laval, pour y recevoir un doctorat honorifique à l'occasion de la collation des grades de cette université. Deux autres Montréalais, l'écologiste **Pierre Dansereau** et l'acteur et dramaturge **Robert Lepage**, seront également honorés à cette occasion, tout comme **André Gouazé**, médecin et doyen de la Faculté de médecine de Tours.



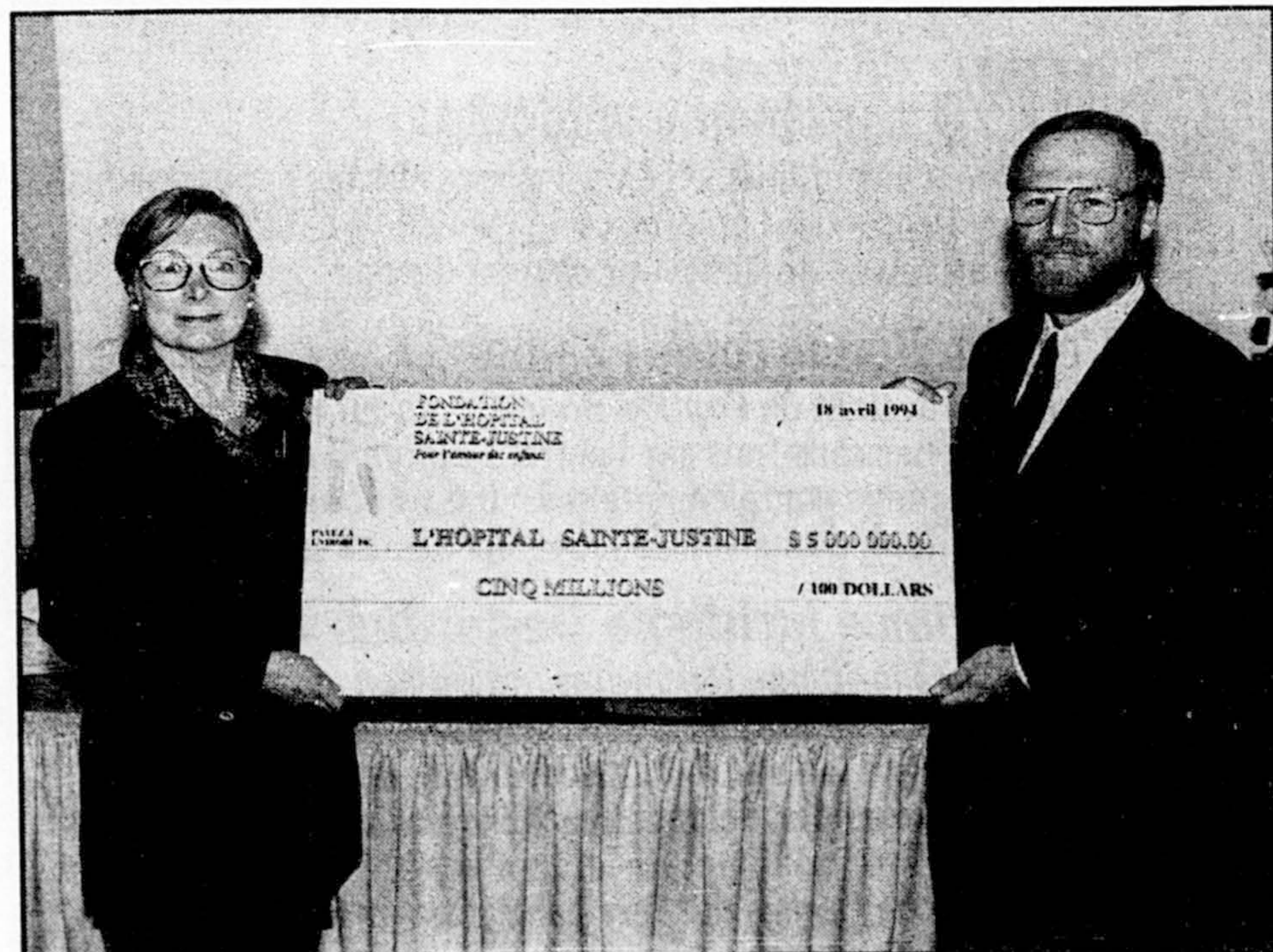
Pierre Dansereau

Café du bien. L'argent du café que vous prenez chez Tim Hortons aujourd'hui, mercredi 27 avril, sera versé à la Fondation Tim Hortons pour les enfants. Cette fondation opère des camps de vacances qui accueillent des enfants de milieux défavorisés. On va justement ouvrir un premier camp au Québec, à Quyon, près de Hull dans l'Outaouais, en juillet prochain.



La Bourse Bechtel créée à l'UdM

La firme d'ingénierie Bechtel vient d'annoncer qu'elle donnera 150 000 \$ à l'Université de Montréal (et à l'École des hautes études commerciales, comme à l'École polytechnique) afin de créer la Bourse Bechtel. Dans l'ordre habituel: **Jean L. Fillon**, vice-président de Bechtel Québec ltée; **Jean-Paul Gourdeau**, président et principal de l'École polytechnique; **Rudy Ionides**, président de Bechtel Canada inc. et de Bechtel Québec ltée; **René Simard**, recteur de l'Université; **Gilles G. Cloutier**, ex-recteur et membre du conseil de Bechtel; **Jean-Denis Duquette**, directeur général de l'École des hautes études commerciales.



5 millions versés à l'hôpital Ste-Justine

En 1993, la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine a versé à ce centre hospitalier pour enfants la somme de 5 millions de dollars. Le président de la Fondation, **Michel Pauzé** a donc remis un chèque symbolique de ce montant à **Justine Lacoste**, présidente du conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine.

Maxima

Moteur

- V6 VG30E de 3,0 L à SACT
- Puissance : 160 chevaux à 5 200 tr/min
- Couple : 182 pi-lb à 2 800 tr/min
- Système d'induction : injection de carburant séquentielle multipoint
- Rapport de compression : 9,0 à 1
- Admission à induction variable et double chambre de distribution

Groupe motopropulseur

- Configuration : moteur avant/traction avant
- Type de boîte : automatique 4 rapports à surmultipliée à commande électronique et convertisseur de couple verrouillable

Carrosserie/châssis/suspension

- Construction monocoque tout en acier avec DURASTEEL^{MC}
- Servodirection à crémaillère
- Rayon de braquage : 11,2 m (36,7 pi)
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Jambes MacPherson, ressorts hélicoïdaux
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Freins à disque aux 4 roues (ventilé à l'avant)/servofreins
- Dispositif de freinage antiblocage (ABS) disponible en option sur le modèle GXE

Caractéristiques extérieures

- Jantes en alliage d'aluminium coulé ; taille : 6.0JJ x 15
- Pneus radiaux toutes saisons ceinturés d'acier à flancs noirs ; taille : 205/65R 15
- Phares affleurants à halogène
- Phares de virage affleurants à halogène
- Glaces teintées avec bande plus foncée en haut du pare-brise
- Deux rétroviseurs extérieurs à glace dégivrante et commande électrique à distance, convexe côté passager
- Moulures latérales protectrices de la couleur de la carrosserie
- Pare-chocs de la couleur de la carrosserie
- Garde-boue avant et arrière de la couleur de la carrosserie

Aménagement intérieur

- Sièges baquets ergonomiques à dossier inclinable à l'avant
- Sièges avant à 4 réglages électriques
- Accoudoir central de banquette arrière escamotable
- Passage de la banquette au coffre avec range-skis
- Garnitures de sièges et de portes en tissu de luxe
- Tapis garnis de moquette
- Porte-cartes dans les deux portières avant

Confort et agrément

- Climatisation sans CFC avec contrôle automatique de la température
- Lève-glaces électriques avec descente automatique côté conducteur

- Verrouillage électrique des portières
- Régulateur de vitesse avec commandes au volant
- Colonne de direction inclinable
- Essuie-glace à balayage intermittent variable et double jet sous pression
- Désembueurs de glaces latérales/dégivreur de lunette électrique
- Dispositif numérique d'ouverture sans clé
- Dispositif antivol
- Console centrale avec rangement et accoudoir
- Porte-tasses double escamotable
- Miroir de courtoisie dans les 2 pare-soleil
- Éclairage à l'entrée/sortie avec extinction graduelle

Tableau de bord

- Compte-tours, compteur kilométrique
- Indicateur de température du liquide de refroidissement
- Indicateur du niveau de carburant
- Témoins lumineux de bas niveau de carburant et de liquide lave-glace
- Montre numérique à quartz

Sonorisation

- Radiocassette AM/FM stéréo de 100 watts à syntonisation électronique avec Dolby
- Amplificateurs avant/arrière et 4 haut-parleurs
- Antenne électrique automatique

Dispositifs de sécurité

- Coussin gonflable côté conducteur (SRS)
- Ceintures de sécurité à 3 points réglables en hauteur à l'avant
- Ceintures de sécurité à 3 points aux places latérales arrière
- Serrures à l'épreuve des enfants à l'arrière
- Pare-chocs et colonne de direction absorbeurs d'énergie
- Portières intelligentes avec verrouillage automatique

Contenances et poids

- Volume intérieur, normes EPA : 3 120 L (110,2 pi³)
- Volume de chargement : 411 L (14,5 pi³)
- Réservoir de carburant : 70 L (15,4 gal. imp.)
- Poids : 1 427 kg (3 145 lbs)

Dimensions extérieures/intérieures

- Empattement : 2 649 mm (104,3 po)
- Longueur hors tout : 4 765 mm (187,6 po)
- Largeur hors tout : 1 760 mm (69,3 po)
- Hauteur hors tout : 1 400 mm (55,1 po)
- Largeur de la voie Av/Ar : 1 509 mm/1 491 mm (59,4 po/58,7 po)
- Garde au toit Av/Ar : 970 mm/917 mm (38,2 po/36,1 po)
- Espace pour les jambes Av/Ar : 1 100 mm/843 mm (43,7 po/33,2 po)
- Largeur aux hanches Av/Ar : 1 379 mm/1 240 mm (54,3 po/48,8 po)
- Largeur aux épaules Av/Ar : 1 443 mm/1 425 mm (56,8 po/56,1 po)

Consommation selon Transports Canada

- Sur l'autoroute : 8,4 L/100 km (33,6 mi/gal.)
- En ville : 12,3 L/100 km (23 mi/gal.)

Tableau comparatif

Caractéristiques	Maxima GXE 1994	Accord EX-R 1994	Camry LE V6 1994
Moteur V6	Standard	4 cylindres	Standard
Coussin gonflable, côté conducteur	Standard	Standard	Standard
Entrée sans clé à code numérique	Standard	En option	Non disponible
Dispositif antivol	Standard	Non disponible	Non disponible
Climatiseur avec contrôle automatique de la température	Standard	Non disponible	Non disponible
Garantie intégrale du véhicule pour 3 ans	80 000 km	60 000 km	60 000 km
Garantie sur les principaux composants	6 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km
Assistance-dépannage 24 heures sur 24	Standard	En option	Non
Service de planification de voyages pour 3 ans	Standard	En option	Non
Écart comparatif de prix basé sur les PDSF	—	+ 855 \$	+ 1 688 \$

Minima

369\$
par mois
Crédit-bail de 36 mois*



Votre ^{très} sympathique
concessionnaire **NISSAN**

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Taxes en sus. Bail de 36 mois pour une Maxima GXE 1994, modèle de base avec transmission automatique. Versement initial de 2 550 \$ requis ou échange équivalent ; taxes, transport et préparation en sus. Le premier paiement mensuel est exigé à la livraison du véhicule. Limite de 72 000 km.

Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par NCFI.

Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

Le Monde

La classe politique japonaise en état de choc

Le départ des socialistes de la coalition au pouvoir déstabilise le pays

d'après AFP
TOKYO

Des responsables politiques en état de choc poursuivaient des tractations discrètes hier à Tokyo avec l'espoir de trouver une issue au chaos politique provoqué par la rupture des Socialistes avec la coalition majoritaire, la formation du gouvernement de Tsutomu Hata n'étant toutefois pas attendue avant au plus tôt aujourd'hui.

Une nouvelle réunion des chefs de partis de la coalition a duré moins d'une heure hier soir sans résultat, au terme d'une journée de contacts loin des regards de la presse. Ces derniers doivent se revoir ce matin.

Le nouveau cabinet ne sera pas formé avant au plus tôt mercredi, a indiqué la télévision NHK. Le discours de politique générale de M. Hata, qui suit cette formation, n'aura pas lieu aujourd'hui, a également précisé le parlement.

Dans la matinée, le Parti socialiste a confirmé à l'issue d'une réunion de son comité directeur son retrait de la coalition arrivée au pouvoir en juillet 1993.

Cette défection laisse le nouveau premier ministre fraîchement élu sans majorité au parlement. Le PS compte 74 parlementaires à la chambre basse (chambre des représentants, 511 membres). Les responsables socialistes ont appelé à la tenue d'élections générales pour sortir de cette impasse politique. Akira Yamagishi, président du Rengo,

la plus grande centrale syndicale, proche des Socialistes, a lui aussi affirmé qu'il y avait une forte possibilité d'élections anticipées, du fait de l'impossibilité pour la coalition de faire adopter tout projet important.

Cette option apparaît toutefois comme un ultime recours et serait un aveu d'échec pour la coalition, M. Hata ayant toujours déclaré qu'il était «prématuré» de convoquer de nouvelles élections.

Le chef du Shinseito a souvent expliqué qu'une redistribution des forces politiques doit précéder ces élections. Il faut également que le parlement poursuive la réforme politique par l'adoption d'une loi sur le nouveau découpage des circonscriptions électorales suivant le scrutin uninominal à un tour et fixant les modalités de ce scrutin dont le principe a été adopté.

Enfin, peu de partis, en particulier les nouvelles formations, se-

raient capables de financer aujourd'hui une campagne électorale. «La réforme politique avec les restrictions sur le financement des partis nous a privés des ressources traditionnelles, les donations suivant le nouveau dispositif sont encore peu nombreuses, surtout pour les nouveaux partis», expliquait récemment Asahiko Mihara, le responsable des finances du nouveau parti Sakigake.

Masayoshi Takemura, chef du Sakigake et secrétaire général du gouvernement démissionnaire, a menacé de s'allier aux Socialistes. «Je partage les sentiments du Parti socialiste», a-t-il dit. Le Sakigake avait, avant cette crise, annoncé qu'il ne participerait plus au gouvernement mais soutiendrait la coalition avec ses 15 élus à la Chambre basse.

Hommes politiques et commentateurs restent perplexes sur les circonstances de la constitu-

tion de la nouvelle «Alliance pour la rénovation» (Kaishin), forte de 130 élus, incapables de dire si la rupture avec les Socialistes était voulue ou s'il y a eu une sous-estimation de leur réaction à la formation d'une alliance visant à réduire leur influence.

Un homme détient sûrement la réponse: Ichiro Ozawa, le secrétaire général du Shinseito, le parti de M. Hata, qui fait et défait les alliances dans les coulisses de la scène politique.

«Ozawa a poussé les Socialistes trop loin, ce qui se passe maintenant est une pure lutte pour le pouvoir qui n'a rien à voir avec la réforme politique», a estimé dans l'*Asahi Shimbun* un analyste réputé, Masaya Ito.

«Il est lamentable que le Japon connaisse une telle anarchie, c'est une honte», a affirmé Yoshiro Mori, un des chefs de l'opposition, membre du Parti libéral démocrate.

Méfiez-vous des pâles imitations

PARCE QUE NOUS
Quand
on coupe
on coupe

C'est le SPRINT FINAL d'avril, faites vite, on a encore plus aiguisé nos ciseaux... à vous d'en profiter!

CHASSÉ TOYOTA

819 RACHEL EST 527-3411 (ANGLE ST-HUBERT)

NOS FAMEUX PANIERS GOURMET POUR LA FÊTE DES MÈRES SONT MAINTENANT EN VENTE. POUR INFORMATIONS, TÉLÉPHONEZ AU 989-7673.

La fondation «Just for Kids» est une organisation sans buts lucratifs qui se voue à l'achat d'équipement médical essentiel pour l'Hôpital de Montréal pour Enfants. Tous les profits de la campagne de 1994 pour la Fête des Mères iront à la Fondation «Just for Kids». Nous remercions les gens ou les associations suivantes pour leur généreuse contribution:

Long Island Distributing Co. Limited	Art Litho Inc.	Pom Canelle
Comet Confectionerie Ltée	Décarie Motors	Camp Pripsteins
Galerie au Chocolat Inc.	Ravinsky Ryan, avocats	Chait Amyot
Amscam Canada	À la mémoire de Renée Zelniker-Smith de la famille Zelniker	Richter Usher
Shulterm Inc.	Banque Républicaine de New York	Vineberg, comptables agréés
Partymart	Design Circle	Tyfoon International
Delmar, courtiers en douane	Strong Consultants	E.N.U.F. International
Les Brevages Nora	Harry et Anne	M. et Mme Alan Heitman
J. S. Khazzam Inc.	Glassman	Concordia Sports, centre médical
YMCA Westmount	SLM International	Mr. Jeff Bultz
KebOtt, courtier en alimentation Inc.	Sox Box	Canada Trust
Domay Sales Inc.	Accessories Inc.	Dr Avrum Brenner
Elle Magazine	Gross Caplan Coviensky, architectes	Restaurant Carveli
		Gloria Bass Design
		Mr. Paul Arnovitz
		Sasha Coiffure

une autre réalisation du **groupe MAGIL**

OFFRE SPÉCIALE

Superficie de 1 400 p.c. approx

~~159,000\$~~

129,000\$

Faites vite!

1 unité seulement

Venez nous voir au:
4450, Promenade Paton, bureau 115

Île Paton, Chomedey, Laval (Québec) H7W 5J7 Tél.: (514) 686-0969

Découvrez les CONDOs plus des DAUPHINS-SUR-LE-PARC

LA PLUS BELLE VUE EN VILLE

plus d'agréments:
Vivez au centre-ville, face au parc Lafontaine avec ses tennis, patinoire, ski de fond, etc. etc. etc...

plus d'argent dans vos poches:
Économisez de 8 500 \$ à 30 000 \$ sur la mise de fonds.

plus d'avantages:
Condos de luxe, piscine et salle d'exercice au 27^e étage, commerces au rez-de-chaussée, sécurité 24 h, etc., etc., etc...

plus d'économies:
Grâce au programme spécial «Dauphins-Plus».

**Studio 55 000 \$ et+
1 ch. 75 000 \$ et+
2 ch. 100 000 \$ et+
3 ch. 115 000 \$ et+**

Prêt garanti à 95% - SCHL
PAS DE TPS
PAS DE TVQ
Utilisez votre REER

Information:
3535, rue Papineau (près Sherbrooke)

524-plus

Visite:
Lun. à ven.: 11 h à 21 h
Sam., dim.: 11 h à 17 h

FÊTEZ LES 18 ANS DE CKOI AVEC **La Presse** EN PARTICIPANT AU CONCOURS

CKOI QUE NORMAND MANGE?

Plus de 24 000 \$ en voyages à gagner !!!

Comment participer:
Du lundi au jeudi, vers 7h10, Normand mangera en ondes un aliment mystère. Pour le découvrir relisez les points de l'illustration ci-contre.
Après le signal de l'équipe de Y'ê trop d'bonne heure, vers 7h25, composez le 790-CKOI pour donner la bonne réponse.
Soyez le premier à identifier l'aliment mystère et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine vers l'une des destinations soleil, qui sera tiré au sort tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.
Les règlements détaillés peuvent être obtenus aux bureaux de CKOI-FM, La Presse et Vacances Canadien.

DELTA SIERRA MAR DE SANTIAGO

À GAGNER CETTE SEMAINE!
1 voyage pour deux au DELTA SIERRA MAR DE SANTIAGO DE CUBA incluant vol, hébergement pour 7 nuits, transferts sur place et tous les repas et consommations à volonté.

CKOI 96.9 FM

Y'Ê TROP D'BONNE HEURE!

La Presse

LE CHOIX N°1 AU PAYS
Vacances Canadien
UN UNIVERS DE VOYAGES

Le Monde

L'accord OLP-Israël: beaucoup reste à faire

d'après Reuter
LE CAIRE.

■ Israël et l'OLP ont tempéré hier les espoirs de voir leurs négociations sur la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho conclues cette semaine et à l'accord signé début mai.

Le chef de la délégation israélienne aux pourparlers, le général Amnon Shahak, a déclaré que beaucoup de travail restait à faire. «Je ne pense pas que les négociations seront terminées cette semaine. Nous allons rester ici jusqu'à jeudi et si nous ne finissons pas, alors nous serons là la semaine prochaine.»

Habituellement optimiste, son homologue de l'OLP, Nabil Chaat, a pour sa part dit qu'il n'était pas «encore sûr» que la signature de l'accord puisse avoir lieu la semaine prochaine.

«Nous essayons cette semaine de conclure les négociations sur Gaza et Jéricho. C'est une tâche difficile. Vers la fin, on trouve toujours des problèmes qu'il faut résoudre», a-t-il dit.

À la fin de la précédente session de négociations, la semaine dernière, MM. Shahak et Chaat avaient laissé entendre que celle de cette semaine pourrait être la dernière avant la signature d'un accord définitif début mai par le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien Yitzhak Rabin.

En visite à Moscou, M. Rabin a déclaré que l'accord pourrait être signé même si des problèmes restaient encore à résoudre. Il a toutefois ajouté qu'il n'aurait pas d'accord si toutes les questions de sécurité n'étaient pas réglées.

Il s'est refusé de répondre à des questions sur les chances de signer la semaine prochaine.

Abdurazzak Yahya, délégué palestinien, a expliqué que les deux parties étaient convenues du principe de la libre circulation des Palestiniens entre la bande de Gaza et Jéricho et sur les procédures de sécurité aux points de passage entre l'État hébreu et la bande de Gaza.

Mais M. Shahak a déclaré que ces deux questions n'étaient pas tout à fait réglées.

Le général israélien et M. Chaat ont tous les deux assuré qu'ils feraient tout pour parvenir à un accord total sur la question du droit applicable aux zones autonomes. Ils ont ajouté que d'autres questions moins urgentes seraient reportées après la signature de l'accord par MM. Arafat et Rabin.

«Nous allons également laisser deux ou trois problèmes qui devront être réglés par M. Arafat et M. Rabin», a dit M. Chaat.

Des critiques venues des rangs de l'OLP ont reproché à la délégation conduite par M. Chaat de faire trop de concessions à Israël.

Scalfaro désignera Sylvio Berlusconi

d'après Reuter
ROME

■ Le président italien Oscar Luigi Scalfaro a laissé entendre hier qu'il nommerait comme premier ministre Silvio Berlusconi, couronnant ainsi la fulgurante ascension au pouvoir du magnat de la presse.

À l'issue de trois jours de consultations politiques, le président italien a assuré qu'il respecterait le verdict des urnes. À la tête de l'Alliance de la liberté, formée par son parti Forza Italia, la Ligue du Nord et les néo-fascistes, M. Berlusconi a remporté une très large victoire aux élections législatives organisées le mois dernier.

«Mon rôle est celui d'un garant et je pense que je dois l'exercer, avant tout, en respectant entièrement la volonté populaire qui s'est exprimée lors des élections», a déclaré le président italien à des journalistes.

Dans les milieux politiques, on estime que M. Berlusconi sera convoqué aujourd'hui au palais du Quirinale par M. Scalfaro qui lui demandera alors de prendre la tête du 53^e gouvernement italien de l'après-guerre.

Les marchés financiers ont anticipé cette nomination et l'indice Mitbel de la Bourse de Milan a

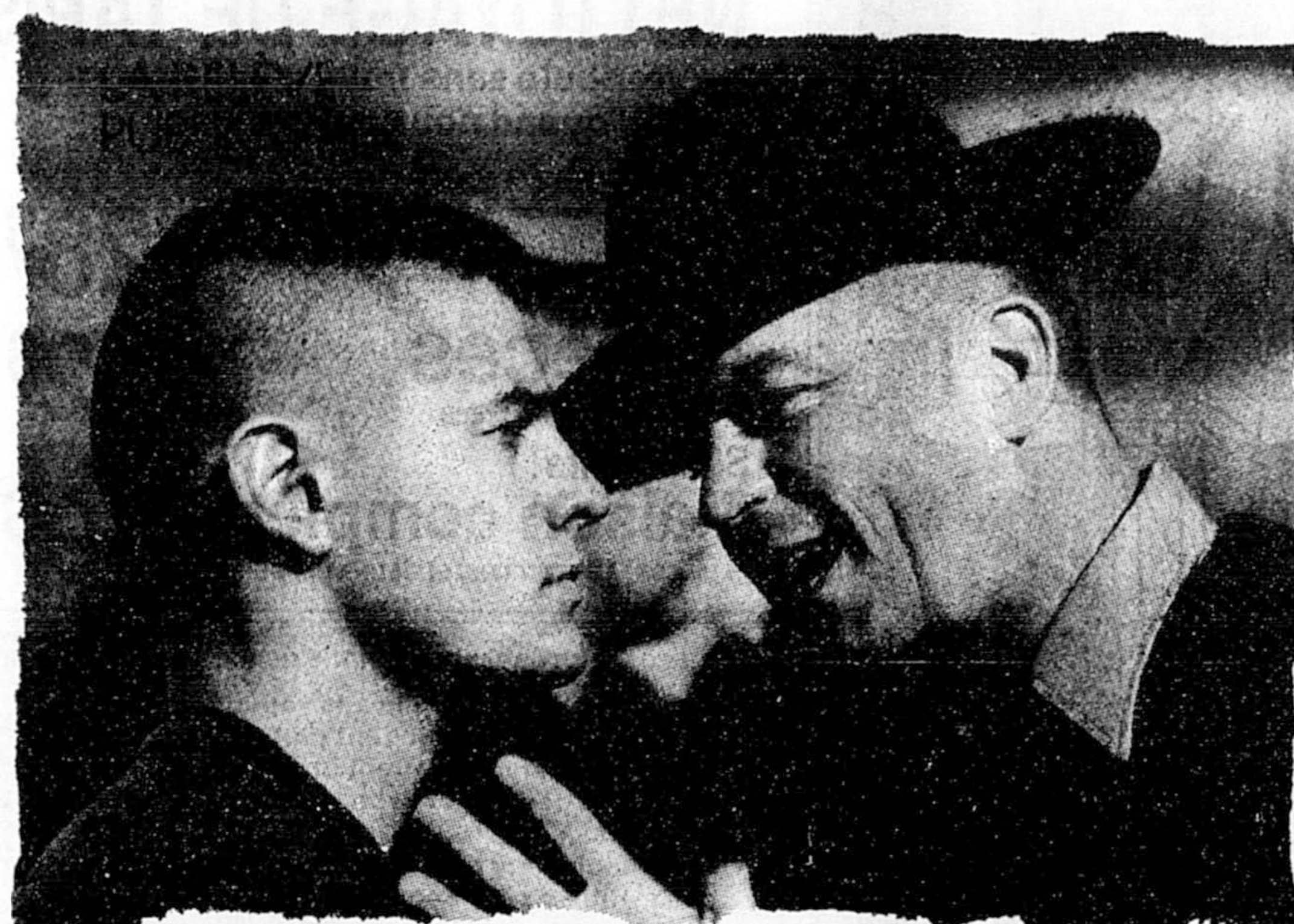
clôturé hier en hausse de 3,34 p. cent au niveau record de 12852 points.

L'attention se porte désormais sur les éventuels conflits d'intérêt qui pourraient surgir entre les

nombreuses entreprises de M. Berlusconi, notamment son réseau de chaînes de télévision, et la conduite des affaires de l'État.

Des hommes politiques de l'opposition ont déclaré avoir

évoqué le problème lors de leurs entretiens avec le président Scalfaro et avoir proposé l'adoption d'une loi anti-trust qui obligerait le magnat de la presse à se séparer d'au moins une de ses trois chaînes de télévision.



Un plein contingent de 42 aspirants-volontaires à la carrière de publicitaire vient de débarquer. Passés en revue dans sept universités québécoises : HEC, Concordia, Laval, McGill, Sherbrooke, UQAM et UQTR, ces jeunes talents triés sur le volet sont prêts à tout pour participer aux manœuvres de la pub, se battre au front... et vaincre!

Épaulés par les stratégies de Visa Desjardins et BCP, ils se feront très persuasifs.

Les réservistes 1994 se livreront combat dans le cadre du 4^e concours de la relève publicitaire. Objectif : développer un nouveau produit et participer à son lancement auprès de son groupe-cible dans le cadre d'un programme de communication intégrée.

Les gagnants seront connus lors de la Fête de la pub. D'ici là, un jury de haut calibre s'assurera de les faire suer à grosses gouttes :

**AH...
TU VOULAIS
FAIRE
DE LA PUB!**

Alain Richard, président du concours, membre du C.A. du PCM et directeur du développement, Allard Communication-Marketing

Michel Verreault, client-partenaire, directeur ventes, mise en marché et développement des affaires, Visa Desjardins

Martelle T. Blain, agence-conseil, vice-présidente, planification stratégique, BCP

Michel Bissonnette, directeur général des communications, TVA

Robert Legault, avocat, Legault, Joly, Avocats

Louise Champoux-Paillet, directrice du marketing, Raymond, Chabot, Martin, Paré

Lucie Vettlet, première vice-présidente du C.A. du PCM, future présidente du PCM et directrice générale des ventes nationales, Télémedia Québec

L'équipe gagnante devra se plier aux rigueurs d'un stage en agence ou dans un service de marketing.

Pros de la pub, voici venu le temps d'assurer vos arrières. Répondez à l'appel en enroblant nos meilleures recettes comme stagiaires pour quelques semaines.

Responsable à assigner : Alain Richard au 875-7430.

N'oubliez pas : ce n'est pas la vie qui les intéresse, c'est la pub!



Cette annonce a été rendue possible grâce à la collaboration de Studio Pix et



SEARS

Attendez-vous à plus

Pneus radiaux tout-terrain, pour voiture ou camions légers...

Sears a le pneu qu'il vous faut!

GUARDSMAN RESPONSE XL
RABAIS 10%

Robuste pneu radial toute saison ceinturé d'acier offrant une excellente traction sous toute température. Série aspect '70' à cote-vitesse 'S' jusqu'à 180 km/h. Série 71000.

Nous vous conseillons de respecter les limites de vitesse indiquées. Pour votre sécurité, ne montez pas de pneus radiaux avec d'autres types de pneus.

Dimensions	Sears ord.	Soldé ch.
P145/80R12	62,99	56,69
P155/80R13	69,99	62,99
P165/80R13	74,99	67,49
P175/80R13	80,99	72,89
P185/80R13	83,99	75,59
P185/75R14	87,99	79,19
P195/75R14	90,99	81,89
P205/75R14	95,99	86,39
P205/75R15	98,99	89,09
P215/75R15	102,99	92,69
P225/75R15	109,99	98,99
P235/75R15	117,99	106,19
P175/70R13	83,99	75,59
P185/70R14	87,99	79,19
P195/70R14	92,99	83,69
P205/70R14	97,99	88,19
P205/70R15	104,99	94,49
P215/70R15	110,99	99,89

OFFRE SPÉCIALE DE
LANCÉMENT DU
WEATHERHANDLER^{MC}
DE GOODYEAR

RABAIS 20\$-54\$

Le plus bas prix de la saison sur cet excellent pneu radial toutes saisons fait exclusivement pour Sears par Goodyear^{MD}. Série 57000.

Dimensions	Taux de charge	Sears ord.	Soldé ch.
P145/80R12	74S	74,99	54,99
P155/80R13	79S	92,99	65,99
P165/80R13	83S	99,99	73,99
P175/80R13	86S	104,99	74,99
P185/80R13	90S	110,99	76,99
P185/75R14	89S	116,99	79,99
P195/75R14	92S	122,99	82,99
P205/75R14	95S	128,99	87,99
P205/75R15	97S	137,99	92,99
P215/75R15	100S	143,99	96,99
P225/75R15	102S	149,99	102,99
P235/75R15	105S	154,99	106,99
P175/70R13	82S	104,99	75,99
P185/70R13	85S	112,99	82,99
P185/70R14	87S	119,99	88,99
P205/70R14	93S	133,99	96,99
P215/70R15	97S	154,99	107,99
P205/70R15	95S	149,99	104,99
P215/65R15	95S	159,99	105,99

SUPERGUARD LT
À BAS PRIX DE
TOUS LES JOURS
À PARTIR DE96⁹⁹

LT195/75R14
Radial ceinturé d'acier pour camion léger, conçu pour la boue et la neige, fait par Uniroyal Goodrich pour Sears. Série 67300. Rien que...

96⁹⁹-158⁹⁹ ch.SUPERGUARD STR
À BAS PRIX DE
TOUS LES JOURS
À PARTIR DE81⁹⁹

P205/75R14XL
Radial toute saison ceinturé d'acier avec taux de charge plus élevé que celui d'une voiture de tourisme. Série 67200. Rien que...

81⁹⁹-107⁹⁹ ch.SPORT KING A/T
À BAS PRIX DE
TOUS LES JOURS
À PARTIR DE116⁹⁹

LT235/75R15 C6
Pneu radial tout terrain ceinturé d'acier à semelle en composé résistant aux éclats et aux coupures. Série 67500. Rien que...

116⁹⁹ ch.MUD KING X/T
À BAS PRIX DE
TOUS LES JOURS
À PARTIR DE132⁹⁹

LT235/75R15 C6
Pneu tout terrain ceinturé d'acier à semelle avec ciselures profondes au centre. Série 67600. Rien que...

132⁹⁹-188⁹⁹ ch.

Tous les pneus neufs Sears sont garantis contre les avaries routières et l'installation est gratuite sur des jantes en acier standard.

*Détails complets de la garantie chez Sears

CHEZ SEARS!
POSÉ DE
PARE-BRISE ET
AUTRES VITRES
D'AUTO ...

Sears peut réparer gratuitement votre pare-brise si vous êtes assuré!

RABAIS
30\$

La paire
JAMBES DE FORCE
INSTALLÉES

Au premier signe de faiblesse de la suspension, venez au Centre de l'auto Sears.

LA CLÉ DE

L'ULTRA SERVICE^{MC}

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU

1^{ER} MAI 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Ét.' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 659-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1361, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauve: 228-2222. Copyright Canarcia, 1994, Sears Canada Inc.



Pile ou face ?

JAMAIS!

Quand il s'agit de l'entretien de votre Toyota, ne prenez aucun risque, passez chez votre concessionnaire Toyota. Obtenez des pièces d'origine et le service Toyota à prix concurrentiel. La qualité ne coûte pas plus cher!



Lubrification, changement d'huile et de filtre
Changement de l'huile moteur et du filtre d'origine Toyota. Lubrification des verrous, des loquets et des charnières. Inspection de l'élément du filtre à air. Inspection des phares, du klaxon et des essuie-glaces. Vérification des niveaux de liquide de refroidissement, de batterie, de freins et de glace. Prix concurrentiel.

Tous les modèles Toyota
24⁹⁵
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994

Changement saisonnier des pneus

Démontage du pneu de la jante. Inspection du pneu et de la roue. Montage du pneu. Vérification de l'étanchéité et réglage de la pression de gonflage. Équilibrage de la roue. Prix concurrentiel.

Tous les modèles Toyota
9⁹⁵
(ou moins)
par roue
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994



Remplacement des freins avant ou arrière



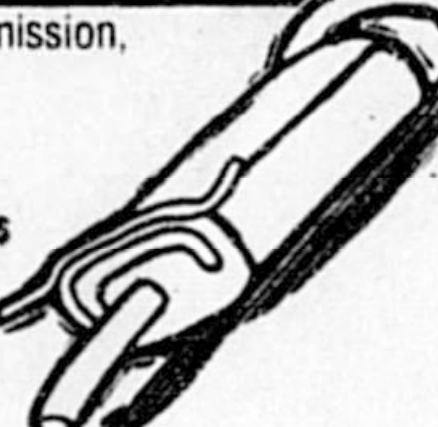
Installation des plaquettes de freins à disque ou des segments d'origine Toyota, fixations nécessaires incluses. Nettoyage et lubrification des étriers ou des plateaux de freins. Inspection de la tuyauterie et des canalisations. Essai routier. Prix concurrentiel.

Tous les modèles Toyota
89⁹⁵
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994

Silencieux de rechange d'origine Toyota

Installation d'un ensemble soudé comprenant tuyau d'admission, silencieux et tuyau arrière. Silencieux garanti tant que vous êtes propriétaire de votre Toyota. Construit selon les spécifications de l'équipement d'origine. Tôle d'acier aluminé de 1.5 mm pour une longévité supérieure. Prix concurrentiel.

Tercel et Corolla
95⁹⁵
(sauf Corolla GTi)
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994



Automobiles L.G. Léveillé

Terrebonne, P.Q.

(514) 471-4117

Toyota Duval

Boucherville, PQ

(514) 655-2350

Spinelli Lexus

Lachine, PQ

(514) 634-7171

Toyota Centre-Ville

Montréal, PQ

(514) 935-6354

Toyota St-Eustache

St-Eustache, PQ

(514) 473-1872

Brossard Toyota

Brossard, PQ

(514) 445-0577

Chomede Toyota

Laval, PQ

(514) 687-2634

Houle Toyota

Montréal, PQ

(514) 351-5010

G. Couillard

Automobiles

Valleyfield, PQ

(514) 373-0850

Candiac Toyota

Candiac, PQ

(514) 659-6511

Vimont Lexus

Laval, PQ

(514) 668-2710

Toyota Pie-IX

Montréal, PQ

(514) 323-9885

Lexus Toyota Gabriel

St-Laurent, PQ

(514) 747-4356

Chambly Toyota

Carignan, PQ

(514) 658-4334

Longueuil Toyota

Longueuil, PQ

(514) 679-1890

Fairview Toyota

Pointe-Claire, PQ

(514) 694-1515

Châteauguay

Toyota

Châteauguay, PQ

(514) 692-1200

Alix Toyota

Montréal, PQ

(514) 376-9191

Repentigny Toyota

Repentigny, PQ

(514) 581-3540

Blainville Toyota

St-Thérèse, PQ

(514) 435-3685

Chassé Toyota

Montréal, PQ

(514) 527-3411

Toyota St-Jérôme

St-Jérôme, PQ

(514) 432-2232

Woodland Toyota

Verdun, PQ

(514) 761-3444

Revenez aux sources. Chez Toyota la qualité ne coûte pas plus cher.



OFFRES DE NETTOYAGE DU PRINTEMPS AVEC PRIME UNE SEMAINE SEULEMENT!

NETTOYAGE DE TAPIS

Un vestibule sans frais, d'une valeur de 10\$, quand nous nettoions...

2 pièces

Nettoyage à la vapeur de la moquette, avec un vestibule en prime

28\$

4 pièces

Et un vestibule en prime

52\$

Super offre!

Maison complète

79\$

5 pièces, 12 marches, et deux vestibules

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20\$)...

Canapé et fauteuil 69\$

Nettoyage professionnel de conduits de ventilation

28\$

Deux conduits principaux, 9\$ par bouche

Nettoyage professionnel de carpes

0,95\$

Frais minimums de 50\$

le pied carré

Appelez pour connaître nos tarifs commerciaux.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

339-5420



Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9\$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Le camion-voiture est disponible moyennant 9\$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 \$ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton hautes, les canapés modulaires et les coussins de dotation non attendus. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 30 avril 1994.

Une promesse libérale : Ottawa évalue la loi sur les brevets pharmaceutiques

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral passe en revue présentement la Loi sur les brevets pharmaceutiques, adoptée par le gouvernement conservateur l'an dernier, à l'indiqué hier le ministre de l'Industrie, John Manley.

L'examen de la législation permettra d'évaluer ses impacts sur les prix des médicaments et de scruter la feuille de route des compagnies pharmaceutiques au chapitre de la recherche et du développement, a-t-il précisé à l'extérieur des Communes.

La déclaration de M. Manley

confirme une promesse des libéraux contenue dans leur livre rouge lors de la dernière campagne électorale.

La révision de la loi pourrait relancer un débat acerbe entre les compagnies pharmaceutiques qui font de la recherche pour produire de nouveaux médicaments, et celles qui n'en font pas — les « génériques ».

La nouvelle loi sur les brevets pharmaceutiques protège plus longtemps les marques de fabrication des compagnies qui ont découvert un médicament, avant que les compagnies « génériques » ne puissent fabriquer un équivalent à moindre coût.

Un sondage commandé par l'association représentant les

compagnies « génériques », et dont les résultats ont été rendus publics hier, révèle que 85 p. cent des répondants estiment que l'utilisation de médicaments plus coûteux devrait être limitée aux situations où le médicament moins cher n'est pas disponible.

Près de 80 p. cent des répondants croient aussi que les régimes provinciaux d'assurance-maladie devraient rembourser seulement les médicaments les moins chers, s'ils sont disponibles.

Le sondage de Insight Canada Research a été mené par téléphone auprès de 1100 personnes au cours de la première semaine de mars. Les résultats sont considérés justes à plus ou moins 3 p. cent, 19 fois sur 20.

La meilleure voiture que vous pouvez louer.



Louez une Lexus LS 400 pour 799,00\$*

On a dit qu'elle était « la voiture qui s'approche le plus de la perfection ». Il s'agit, bien sûr, de la berline de luxe LS 400 de Lexus. « Un tour de force technologique » doté d'un moteur hautes performances de 250 ch. Un véritable chef-d'œuvre

de finition intérieure en bois et cuir.

Grâce aux termes extrêmement

avantageux de notre programme de location,

conduire une Lexus est maintenant plus

à votre portée.

Appelez-nous ou venez voir des

maintenant, nous vous donnerons tous les détails.

Vous vous rapprochez encore un peu plus de la perfection.

LEXUS
À la conquête de la perfection

VIMONT LEXUS TOYOTA

255, boul. Saint-Martin est

Laval, (Québec)

Tél.: (514) 387-5956

SPINELLI LEXUS TOYOTA

561, boul. Saint-Joseph

Lachine (Québec)

Tél.: (514) 634-7171

GABRIEL LEXUS TOYOTA

3333, Côte-de-Liesse

Saint-Laurent (Québec)

Tél.: (514) 748-7777

* Location 42 mois à 799,00\$ par mois, dépôt initial de 15,000\$ plus taxes, ou échange accepté. Transport et préparation inclus. 24,000 km par année inclus, excédent à 15¢ du km.

LEXUS



PROTÉGÉ DX

• Moteur SACT 4 cylindres/16 soupapes 1.8 litre • Intérieur le plus spacieux de sa catégorie • Dossier arrières rabattables 60/40 • Direction à crémaillère assistée • Suspension indépendante aux 4 roues • Vitres teintées.

Jusqu'à 3 mai, vous pouvez louer la Mazda Protegé DX quatre portes à partir de seulement 199\$ par mois. Si vous préférez l'acheter, vous pouvez vous la procurer au bas prix incroyable de 11 995\$!

LOCATION
Personnalisez
MAZDA

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Gelin
Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

Automax Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Biondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Bourassa Mazda
1625, boul. St-Martin Est
Laval, Québec
385-9605 H7G 4R4

Chambly Mazda
830, boul. Perigny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Concept Mazda
1540, rue Ampère
Boucherville, Québec
449-7929 J4B 7L4

Dellisle Auto Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
523-1122 H2K 1H2

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3887 H2B 2A1

Joe Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X7

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lachute Mazda
20, rue Principale
Lachute, Québec
562-6808 J8H 3R8

Lacroix Automobiles Ltée
1004, route 117
Val-David, Québec
322-3937 J0T 2N0

Le Domaine De L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Les Automobiles Mazda
de Repentigny
782, rue Notre-Dame
Repentigny, Québec
654-7111 J5Y 1B6

Longueville Mazda
60, boul. Roland-Therrien
Longueville, Québec
928-2000 J4H 3V8

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Le Perre, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda Casavant
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Quintin Automobiles Inc.
385, rue Laberge
St-Jean sur le Richelieu, Qc
349-6767 J5A 1S1

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

*Selon un terme de 48 mois pour un véhicule Mazda Protegé DX D40F5-4AA à boîte manuelle 5 vitesses équipé tel que décrit ici. Des termes plus courts sont offerts. Versement initial minimum de 1 700\$ et dépôt de 250\$ requis. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,06\$ (6 cents) pour chaque kilomètre additionnel au-delà de la limite. *Hors offres s'adressent aux particuliers et ne peuvent être combinées à aucune autre et ne sont applicables qu'aux modèles 1994 en stock. Le véhicule peut être différent de l'illustration. Transport, préparation, immatriculation, assurance et taxes à l'us. Voyez votre concessionnaire pour connaître tous les détails et les conditions. Le concessionnaire participant peut louer ou vendre moins cher. Ces offres prennent fin le 3 mai 1994. Toutes les Mazda sont converties par la garantie Leadership Mazda pure-choix à pure-choix de 3 ans / 100 000 km, sans franchise, ainsi que par une garantie 3 ans / 100 000 km des composants principales. Des Protections Étendues Mazda sont aussi offertes.

Les concessionnaires



On se conduit bien